



N° 81-003-XIF au catalogue

Revue trimestrielle de l'éducation

2002, vol. 8, n° 3

- Le travail indépendant chez les diplômés du postsecondaire
- L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage
- Charge de travail et stress chez les enseignants



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt

Renseignements par courriel

Site Web

1 800 263-1136

1 800 363-7629

1 800 700-1033

1 800 889-9734

infostats@statcan.ca

www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 81-003-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 21 \$ CA l'exemplaire et de 68 \$ CA pour un abonnement annuel. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	24 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 81-003-XIF au catalogue, et est offert au prix de 16 \$ CA l'exemplaire et de 51 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courrier électronique **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation

Revue trimestrielle de l'éducation

2002, vol. 8, no 3

- Le travail indépendant chez les diplômés du postsecondaire
- L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage
- Charge de travail et stress chez les enseignants

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2002

N° 81-003-XPB au catalogue, vol. 8, n° 3
ISSN 1195-2261

N° 81-003-XIF au catalogue, vol. 8, n° 3
ISSN 1488-8300

Fréquence : trimestrielle

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Cette publication a été préparée sous la direction de :

Maryanne Webber, directrice
Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : maryanne.webber@statcan.ca

Le comité de direction :

- Doug Drew, directeur adjoint, Centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : doug.drew@statcan.ca
- Luc Albert, Services aux clients
Courrier électronique : luc.albert@statcan.ca
- Frederic Borgatta, Section des indicateurs de l'éducation et du développement des produits
Courrier électronique : frederic.borgatta@statcan.ca
- Eleanor Bouliane, Section de la statistique du recensement de l'éducation
Courrier électronique : eleanor.bouliane@statcan.ca
- Robert Couillard, Section de la formation et de l'éducation continue
Courrier électronique : robert.couillard@statcan.ca
- Raynald Lortie, Section de l'enseignement primaire et secondaire
Courrier électronique : raynald.lortie@statcan.ca
- Jillian Oderkirk, Section du développement des enquêtes
Courrier électronique : jillian.oderkirk@statcan.ca
- Larry Orton, Section de l'enseignement postsecondaire
Courrier électronique : larry.orton@statcan.ca
- Jim Seidle, rédacteur en chef
Courrier électronique : jim.seidle@statcan.ca

Coordonnateur du marketing :
Grafton Ross
Courrier électronique :
grafton.ross@statcan.ca

Coordonnateur de la production :
Daniel Perrier
Courrier électronique :
daniel.perrier@statcan.ca

Graphisme et composition :
Centre de la statistique de l'éducation

Table des matières

Le mot du rédacteur en chef	4
------------------------------------	---

Faits saillants	6
------------------------	---

Articles

Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des universités et des collèges canadiens <i>par Ross Finnie, Christine Laporte et Maud-Catherine Rivard</i>	8
--	---

L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires <i>par Tamara Knighton et Sheba Mirza</i>	25
--	----

Charge de travail et stress chez les enseignants de la Colombie-Britannique <i>par Charlie Naylor et Anne C. (Anny) Schaefer</i>	33
---	----

Données disponibles

Données parues	37
Données récentes	38
Données anticipées	40

Coup d'œil sur l'éducation	47
-----------------------------------	----

Dans les numéros à venir	53
---------------------------------	----

Index cumulatif	54
------------------------	----

Le mot du

rédacteur en chef

Mission

La *Revue trimestrielle de l'éducation* publie des analyses et des articles sur les questions d'actualité et les tendances en éducation à partir de sources statistiques variées. Elle sert de plate-forme de diffusion des statistiques relatives à l'éducation et offre une tribune pour communiquer avec le public et les intervenants dans le domaine. Son but est de présenter de l'information et des analyses pertinentes, fiables, actuelles et accessibles.

Veuillez expédier toute correspondance dans l'une ou l'autre des langues officielles à :

Jim Seidle, rédacteur en chef
Revue trimestrielle de l'éducation
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
jim.seidle@statcan.ca

La *Revue trimestrielle de l'éducation*, de même que d'autres publications de Statistique Canada, dont le compendium statistique *L'éducation au Canada* (produit n° 81 229 XIB au catalogue), sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.

Le Centre de la statistique de l'éducation a son propre numéro de téléphone sans frais pour l'ensemble du Canada. Il s'agit du 1 800 307 3382.

Il s'est fait de nombreuses recherches au Canada sur les incidences de diverses conditions sur le sort des enfants. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) s'est révélée une puissante source d'information pour les chercheurs qui s'intéressent aux conditions dans lesquelles les enfants risquent d'obtenir des résultats négatifs. Ces conditions comprennent des facteurs familiaux comme la dépression et le stress, la fréquence des déménagements qui obligent les enfants à changer d'école, ainsi que le revenu familial. Un rapport de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), *Les antécédents familiaux, le revenu familial, le travail de la mère et le développement de l'enfant*, a utilisé les données de l'ELNEJ pour conclure que, outre le revenu familial, « ... les variables du capital humain des parents ont toutes des effets positifs, qu'il s'agisse de l'exécution, du revenu ou des interactions enfants-parents ». Le présent numéro de la *RTE* montre une analyse du revenu familial sous l'angle de ses incidences sur la participation aux études postsecondaires. Une scolarité adéquate pour les femmes et les hommes devrait avoir des retombées positives sur le comportement des enfants et l'acquisition du savoir.

S'il existe un lien manifeste entre les études postsecondaires et l'augmentation du taux de probabilité d'emploi, les tendances de l'emploi évoluent aussi, par ailleurs. L'emploi atypique est en hausse, c'est-à-dire le travail non permanent, les emplois multiples, le travail à temps partiel et le travail indépendant, ou autonome. Par exemple, depuis le milieu des années 1970, le travail autonome a connu une augmentation en pourcentage de l'emploi total, tout comme la place des femmes parmi les travailleurs autonomes (d'après les *Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada*, Direction générale de la recherche appliquée, DRHC). À l'aide de données provenant des Enquêtes nationales auprès des diplômés, le deuxième article de ce numéro de la *RTE* porte sur le travail autonome chez les

diplômés d'études postsecondaires. Les conclusions révèlent que, malgré la tendance à la hausse du travail autonome chez les diplômés des collèges et des universités, cette tendance est peut-être plus faible que prévu.

Notre troisième article revient sur un thème dont il a d'abord été question dans le numéro d'octobre 1994 de la *RTE*. Dans ce texte, l'analyse des données de l'Enquête sur la population active révélait qu'à partir des années 1980 jusqu'au début des années 1990, la charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires avait augmenté, et ce, à l'échelle nationale et des provinces. Cependant, on constatait des différences selon l'âge, le sexe et la durée d'emploi. Puis, en janvier 1996, nous avons résumé les conclusions d'une recherche réalisée au milieu des années 1990 par la Saskatchewan Teachers' Federation. Les expériences et les perceptions des enseignants ont été mesurées à l'aide d'observations faites sur sept jours dans deux périodes au cours de l'année scolaire. Dans ce numéro, nous publions maintenant les

principales conclusions d'enquêtes réalisées par la Fédération des enseignants et des enseignantes de la Colombie-Britannique. La recherche porte, entre autres, sur la charge de travail des enseignants et les effets négatifs du stress sur la santé.

Outre ces documents, prière de vous reporter à l'**Index cumulatif** à la fin du rapport, où se trouve une liste, par titre, de tous les articles qui sont parus dans la *RTE* depuis 1994. Les articles sont répartis en 12 catégories, notamment les étudiants, la mobilité et la transition, ainsi que la formation. Les catégories sont définies en fonction des questions stratégiques en matière d'éducation, lesquelles sont présentées dans le rapport du Centre de la statistique de l'éducation intitulé *Plan stratégique*, qui renferme un examen du programme statistique du Centre et une description des objectifs et des priorités visant à consolider le programme et à mieux répondre aux besoins d'information. Ce rapport est offert gratuitement à l'adresse www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi dans Internet.



Faits saillants

Le travail indépendant

- Selon les données des enquêtes nationales auprès des diplômés, les taux de travail indépendant sont restés relativement stables chez les diplômés des collèges et des universités qui ont terminé leurs études en 1982, 1986 et 1990.
- Deux ans après l'obtention du diplôme, les taux de travailleurs indépendants, calculés selon la cohorte et le niveau de scolarité, se situaient entre 6,5 % et 7,8 % chez les hommes et entre 3,2 % et 5,2 % chez les femmes. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les taux avaient augmenté, s'établissant entre 9,9 % et 11,1 % chez les hommes et entre 5,3 % et 6,7 % chez les femmes.
- On ne discerne, dans ces taux, aucune tendance pour l'ensemble des cohortes de diplômés, y compris celles qui sont entrées sur le marché du travail au milieu de la longue récession qui a caractérisé le début des années 1990. Cependant, les taux de travailleurs indépendants chez les diplômés les plus récents (les sortants de 1995) ont généralement augmenté par rapport aux niveaux enregistrés précédemment, quoique de façon inégale et pas dans tous les cas : en 1997, ils s'établissaient entre 6,9 % et 12,0 % chez les hommes et entre 5,2 % et 13,3 % chez les femmes.
- Comme cela se reflète dans la population active dans son ensemble, les taux de travailleurs indépendants sont généralement plus élevés chez les hommes diplômés que chez les femmes diplômées. Toutefois, dans la cohorte de 1995, les augmentations ont été plus prononcées et plus uniformes chez les femmes. En outre, ce profil lié au sexe s'inversait pour les titulaires de doctorat. Par exemple, 13,3 % des femmes ayant obtenu leur doctorat en 1995 exerçaient un travail indépendant en 1997, une proportion près de deux fois supérieure au taux enregistré chez les hommes (6,9 %).
- En résumé, les observations appuient la théorie de l'esprit d'entreprise agissant comme force d'attraction plutôt que celle de la récession agissant comme contrainte : les individus semblent attirés vers le travail indépendant en raison des perspectives qu'il offre, plutôt que d'en être contraints en l'absence d'autres débouchés.

La participation à des études postsecondaires

- Parmi tous les Canadiens âgés de 18 à 21 ans en 1998 qui ne fréquentaient plus l'école secondaire, environ 65 % (67 % des femmes et 63 % des hommes) étaient inscrits à un établissement postsecondaire à un moment donné pendant les cinq années précédentes. Le niveau le plus élevé d'études postsecondaires était l'université pour environ 43 %, le collège pour 49 % et une école de métier ou de formation professionnelle pour 9 %. Les femmes avaient plus tendance que les hommes à fréquenter l'université (46 % par rapport à 40 % des participants aux études postsecondaires) et le collège (50 % au lieu de 46 %).
- Parmi les jeunes Canadiens qui avaient de 18 à 21 ans, qui ne fréquentaient plus l'école secondaire et dont le revenu net d'impôt des parents se situait dans le quartile le plus élevé, près des trois quarts faisaient des études postsecondaires, comparativement à un peu plus de la moitié de ceux dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur.
- Les jeunes canadiens dont les parents avaient un niveau de scolarité élevé avaient bien plus de chances de faire des études postsecondaires, et tout spécialement des études universitaires, que ceux dont les parents avaient un niveau de scolarité moins élevé.

- Parmi les jeunes Canadiens dont les parents n'avaient pas fait d'études postsecondaires, ceux dont le revenu du ménage était plus faible étaient légèrement, mais pas de façon significative, moins susceptibles de faire des études postsecondaires.

Charge de travail

- Beaucoup d'enseignants sont obligés de travailler pendant l'été à cause du faible salaire qu'ils touchent par rapport à d'autres professions et aussi à cause du coût élevé de la vie en Colombie-Britannique. Près de 7 % des enseignants ont consacré une partie de l'été à enseigner dans une école estivale; 17 % ont travaillé dans un emploi non lié à l'enseignement pendant l'été; 22 % ont enseigné ou fait d'autres tâches rémunérées pendant une partie de l'été; et environ 2 % ont trouvé un autre emploi et enseigné dans une école estivale.
- Les enseignants d'anglais à l'école secondaire travaillaient plus de 53 heures par semaine pendant l'année scolaire, ils consacraient la plus grande partie de leur temps à la préparation des cours et à la correction, soit plus de 19 heures d'une semaine de travail moyenne; cela représentait près des deux tiers des heures déclarées à exercer leur profession sans être en relation avec les élèves et signalait des charges de travail croissantes depuis quelques années. RTE

Articles

Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des universités et des collèges canadiens¹

Introduction

Le marché du travail a changé sous plusieurs aspects fondamentaux. On observe notamment un glissement vers des emplois plus atypiques : fréquence accrue du travail à temps partiel ou pour une partie de l'année, ou d'autres formes de travail inhabituelles, moins d'emplois permanents, hausse du cumul d'emplois et augmentation du travail indépendant. En l'an 2000, par exemple, 18,1 % de la population active travaillait à temps partiel, contre 14,4 % en 1980. De même, les travailleurs indépendants représentaient 16,2 % en 2000, contre 12,6 % il y a une vingtaine d'années. On présume généralement que ces changements découlent davantage d'un manque de débouchés dans les emplois traditionnels, plutôt que d'une amélioration des perspectives d'emplois atypiques ou d'une évolution des préférences des travailleurs.

Le présent article contribue à élargir notre compréhension de ces faits nouveaux en ce qu'il sert à présenter et analyser les modes de travail indépendant des quatre plus récentes cohortes de diplômés canadiens de l'enseignement collégial et universitaire, durant les cinq premières années suivant l'obtention du diplôme. Les données utilisées aux fins de l'analyse sont celles des divers cycles de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END)².

Il s'agit d'un groupe dont l'étude est particulièrement intéressante en ce qui a trait au travail indépendant. Tout d'abord, comme il se situe au point d'entrée du marché du travail, on peut présumer qu'il reflète les tendances récentes et annonce celles à venir, mieux que ne le ferait l'analyse d'une population plus générale de travailleurs. Ensuite, si les nouvelles générations de travailleurs font face à un resserrement général du marché du travail en ce sens qu'ils se voient contraints d'adopter des formes plus atypiques de travail, cela justifierait peut-être certaines initiatives (préventives, curatives ou compensatoires) qui pourraient leur venir en aide.

Cet article présente d'abord des données empiriques sur la fréquence du travail indépendant (niveaux, profils, tendances) parmi les diplômés, selon le sexe, l'année et le niveau de scolarité (diplôme d'études collégiales, baccalauréat, maîtrise et doctorat). On y trouve ensuite une analyse du sort des travailleurs indépendants comparativement à celui des salariés afin de déterminer si le travail

Ross Finnie
Chercheur invité
Division de l'analyse des entreprises et
du marché du travail
Statistique Canada
et
Chercheur universitaire et professeur
adjoint
École des politiques publiques
Université Queen's
Téléphone : (613) 951-3962 (Statistique
Canada)
(613) 533-6000, poste 74219 (Queen's)
Courrier électronique :
ref@qsilver.queensu.ca

Christine Laporte
Économiste
Division de l'analyse des entreprises et
du marché du travail
Statistique Canada

Maud-Catherine Rivard
Ministère des Finances du Canada

indépendant tend à devenir l'option privilégiée de ceux qui s'y engagent ou s'il découle d'un manque de débouchés plus conventionnels, ou encore, d'une combinaison des deux facteurs.

On peut dégager deux grandes conclusions de cette analyse. D'abord, la fréquence du travail indépendant était relativement stable pour les trois premières cohortes visées par l'analyse — les diplômés de 1982, 1986 et 1990. Les taux globaux se situaient entre 6,5 % et 11,1 % chez les hommes et entre 3,2 % et 6,7 % chez les femmes. Ils tendaient toutefois à être supérieurs (bien que légèrement

et pour certains groupes seulement) chez les diplômés de la cohorte la plus récente, soit la promotion de 1995. Il y a donc une certaine tendance à la hausse du travail indépendant chez les diplômés d'études postsecondaires, mais elle ne concerne que la cohorte la plus récente et elle est moins forte qu'on aurait prévu.

Ensuite, les observations appuient la théorie de l'attraction plutôt que celle de la contrainte : les diplômés sont attirés vers le travail indépendant en raison des possibilités qu'offre cette situation plutôt que d'en être contraints en l'absence d'autres débouchés.

Description de l'enquête et des données³

Les bases de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) qui ont été utilisées dans cette recherche contiennent des renseignements sur les étudiants qui ont terminé avec succès des études postsecondaires en 1982, 1986, 1990 et 1995. Pour chacune de ces cohortes, on a recueilli des renseignements lors d'interviews menées deux et cinq ans après l'obtention des diplômes. Lorsqu'on a effectué la recherche, seule la première interview avait été réalisée pour la dernière cohorte de diplômés.

Les bases de données de l'END, mises sur pied par Statistique Canada en partenariat avec Développement des ressources humaines Canada, conviennent bien à cette analyse pour plusieurs raisons. En premier lieu, les fichiers de l'END sont de très grande taille puisque chaque enquête porte sur environ 30 000 diplômés des collèges et universités, ce qui facilite l'analyse détaillée de leurs expériences ultérieures, qui est impossible à réaliser au moyen des bases de données d'enquêtes générales, telles que l'Enquête sur les finances des consommateurs, l'Enquête sociale générale ou l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. La représentativité des bases de données de l'END permet en outre de généraliser les résultats à l'ensemble des diplômés⁴.

En deuxième lieu, la dimension longitudinale de l'END, obtenue grâce aux deux interviews menées deux et cinq ans après la fin des études auprès de chaque cohorte, permet de suivre la dynamique du passage de l'école au monde du travail, avec deux points situés de manière précise dans le temps et une période

assez longue après la fin des études. Cette dimension longitudinale permet aussi de procéder à une analyse dynamique similaire en ce qui touche les individus. Nous pouvons ainsi observer les divers changements qui se produisent lorsqu'une personne passe d'une situation d'emploi à une autre.

En troisième lieu, la disponibilité de données couvrant quatre cohortes distinctes permet, tout en actualisant nos connaissances dans le domaine, de distinguer les tendances relativement durables des phénomènes qui ont évolué tout au long d'une période généralement considérée comme accompagnée d'importants changements dans le marché du travail, surtout pour les jeunes travailleurs.

En dernier lieu, les fichiers de l'END contiennent un bon éventail de mesures des résultats sur le marché du travail, comme la situation de l'emploi, l'adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité, la satisfaction au travail et la rémunération, ce qui facilite une analyse multidimensionnelle du passage de l'école au monde du travail et des premiers résultats obtenus dans le contexte du travail indépendant.

Les taux de réponse de l'END sont généralement très élevés pour une enquête de ce type; ils oscillent entre 74 % et 85 % pour la première interview et représentent (à l'exception d'une observation aberrante) entre 81 % et 93 % des répondants joints une seconde fois. Ces taux expriment en fait les limites inférieures des taux intrinsèques se rapportant au domaine d'intérêt sous-jacent⁵.

Sélection des échantillons

Cette analyse vise un groupe bien circonscrit de diplômés qui sont entrés sur le marché du travail au terme de leurs études. Elle exclut ceux qui ont obtenu un second diplôme suivant celui décroché en 1982, 1986, 1990 ou 1995, ainsi que les travailleurs à temps partiel qui ont mentionné la poursuite de leurs études comme raison de leur participation seulement partielle au marché du travail (inclut toutefois les travailleurs à temps partiel qui ne poursuivaient pas leurs études tout en travaillant, ce qui a donné une grande représentativité à l'échantillon). L'analyse exclut également quelques personnes, comme les travailleurs familiaux, les bénévoles, qui n'étaient pas des salariés, tout comme les

travailleurs à temps plein dont les revenus étaient anormalement bas (moins de 5 000 \$ par an), éliminant ainsi les travailleurs ayant de faibles liens avec le marché du travail. Enfin, un certain nombre de personnes ont été exclues des calculs pour lesquels il manquait de l'information.

Afin d'effectuer un suivi deux et cinq ans après l'obtention du diplôme, on a appliqué ces critères à l'enregistrement de chaque individu séparément pour chaque période. Dans le cas où on a analysé la dynamique sur le plan de l'individu, les répondants devaient également satisfaire aux critères pour les deux périodes d'enquête.

Résultats

Fréquence du travail indépendant

Le tableau 1 montre que, pour les deux premières cohortes, les taux de travail indépendant, parmi les diplômés de tous les grades, oscillaient entre 6,5 % et 7,8 % chez les hommes et entre 3,2 % et 5,2 % chez les femmes, deux ans après l'obtention de leur diplôme. Après cinq ans, les fourchettes s'établissaient respectivement entre 9,9 % et 11,1 % et entre 5,3 % et 6,7 %. On constate ainsi que les taux ont progressé uniformément durant l'intervalle en cause. Voilà

une dynamique importante et révélatrice, étant donné que le marché de l'emploi s'est sensiblement amélioré dans l'ensemble au cours de cette période, comme l'indiquent les fortes baisses du chômage et la tendance à délaisser le travail à temps partiel au profit d'emplois à temps plein, parallèlement à des hausses substantielles des gains (Finnie, 1999; Finnie, 2001).

Tableau 1 Taux de travail indépendant, selon le sexe et le niveau de scolarité							
	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990		Cohorte de 1995
	1984	1987	1988	1991	1992	1995	1997
	%						
Total							
Hommes	6,7	9,9	6,7	10,0	6,5	11,1	7,8
Femmes	3,3	5,3	3,2	5,6	3,9	6,7	5,2
Diplôme d'études collégiales							
Hommes	5,1	7,4	4,9	8,2	4,5	8,5	7,8
Femmes	2,4	3,5	2,1	3,6	2,7	5,2	5,2
Baccalauréat							
Hommes	7,8	11,7	7,5	10,9	7,5	12,7	7,2
Femmes	3,7	6,5	3,5	6,2	4,2	7,2	5,7
Maîtrise							
Hommes	6,7	8,9	8,3	11,4	6,9	9,8	12,0
Femmes	4,8	6,8	6,7	8,7	6,2	8,4	9,7
Doctorat							
Hommes	4,7	6,3	6,0	6,6	8,8	9,7	6,9
Femmes	6,5	5,9	13,2	14,2	9,0	11,6	13,3

Notes : Sont exclues des échantillons les personnes qui avaient obtenu un second diplôme avant l'entrevue concernée, celles qui n'avaient pas d'emploi et celles qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études, de même que celles dont les gains annuels n'atteignaient pas 5 000 \$ (en dollars constants de 1997) et celles qui n'étaient pas des travailleurs réguliers (travailleurs familiaux et bénévoles).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

À ce niveau agrégé, les observations appuient donc la théorie de l'esprit d'entreprise agissant comme force d'attraction plutôt que celle de la récession agissant comme contrainte : les diplômés sont attirés vers le travail indépendant quand les conditions sont bonnes sur le marché du travail plutôt que d'en être contraints lorsqu'elles sont mauvaises.

Les taux sont généralement plus élevés chez les hommes diplômés que chez les femmes diplômées, sauf pour les titulaires du doctorat, où l'inverse prévaut pour toutes les années d'interviews, à une exception près. Ce retournement qu'on constate chez les titulaires du niveau de scolarité le plus élevé pourrait refléter les efforts des femmes diplômées pour contourner la discrimination à l'embauche, dans un contexte où le lancement de leur

propre entreprise pourrait leur permettre d'obtenir une rémunération plus élevée. Cette explication est toutefois contestable, compte tenu du fait que c'est parmi les titulaires de doctorat que l'écart des gains entre les sexes est généralement le plus faible (Finnie, 1999 et 2001), ce qui donne à penser que la discrimination à l'embauche serait moins importante pour ces diplômées. Quoi qu'il en soit, la fréquence plus élevée du travail indépendant chez les femmes détentrices d'un doctorat correspond à des conditions (relativement) meilleures sur le marché du travail plutôt qu'à des conditions moins bonnes⁶.

Mis à part cet effet des femmes détentrices d'un doctorat, le niveau de scolarité (diplôme d'études collégiales, baccalauréat, maîtrise, doctorat) n'a pas d'impact notable sur le taux de travail indépendant.

Aucune tendance marquée ne se dégage des taux relevés chez les trois premiers groupes de diplômés, y compris chez ceux qui sont entrés sur le marché du travail au cours de la longue récession caractéristique du début des années 1990. Par la suite, la fréquence du travail indépendant a augmenté dans la cohorte la plus récente (1995) des hommes diplômés pris globalement; toutefois, les modèles variaient sensiblement selon le niveau de scolarité (taux plus élevés pour les diplômés d'études collégiales et les titulaires de maîtrise, mais inférieurs pour les titulaires de baccalauréat et de doctorat). Les augmentations étaient cependant plus fortes et uniformes dans la cohorte la plus récente des femmes diplômées. Cette dynamique peut être attribuable à un certain nombre de facteurs, comme un meilleur appui de l'État à l'entrepreneuriat, diverses compétences acquises à l'école ou un changement d'attitude. Les données de l'END ne nous permettent pas de les préciser.

Caractéristiques des travailleurs indépendants

Certaines parties du tableau 2 présentent les taux de travail indépendant en fonction de certaines caractéristiques démographiques et du marché du travail, et de la répartition des travailleurs indépendants selon ces mêmes variables pour les quatre niveaux de scolarité pris en compte dans l'analyse.

Pour ce qui est du sexe, sous le double effet d'une proportion croissante de femmes diplômées en général et d'une augmentation un peu plus prononcée des femmes entrepreneures, celles-ci ont atteint environ 50 % de l'ensemble des travailleurs indépendants de chaque niveau de scolarité pour les groupes de diplômés les plus récents (1995). Comme les travailleurs indépendants diplômés d'études postsecondaires étaient composés autant de femmes que d'hommes, il s'agit d'un accroissement significatif par rapport aux périodes antérieures⁷.

On ne sera peut-être pas surpris d'apprendre que les diplômés plus âgés tendent généralement à présenter des taux de travail indépendant plus élevés. Par ailleurs, la répartition globale du travail indépendant tend à refléter la proportion des différents groupes d'âge par niveau de scolarité. Les rangs des travailleurs indépendants se composent en bonne partie de diplômés plus jeunes, lorsque ceux-ci détiennent un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat, et de proportions plus élevées de diplômés plus âgés titulaires de maîtrise et, surtout, de doctorat.

Il n'y a pas eu de changements au fil du temps des taux de travail indépendant par catégorie d'âge. On aurait pu s'attendre à de tels changements si le marché du travail

était devenu en général moins favorable aux travailleurs relativement jeunes (moins expérimentés) et si ceux-ci avaient réagi en optant pour le travail indépendant. Les observations indiquent davantage une stabilité caractérisée par une évolution graduelle plutôt qu'un changement marqué.

Si on examine la ventilation par domaine d'études, les taux de travail indépendant tendent à être les plus élevés chez les diplômés universitaires en sciences de la santé (incluant les docteurs), ce qui tient au statut d'emploi courant pour ces diplômés. Les diplômés en sciences appliquées de certains niveaux de scolarité présentent eux aussi des taux relativement élevés pour certaines années, mais cette tendance est généralement plus faible et les résultats pourraient simplement révéler des fluctuations aléatoires, prévisibles chez des petits groupes de diplômés (celui-ci et d'autres). Quoi qu'il en soit, la majorité des travailleurs indépendants font partie du groupe des sciences humaines et des études connexes, domaine choisi par la majorité des diplômés de tous les grades.

Sur le plan régional, les provinces de l'Atlantique se caractérisent par des taux de travail indépendant inférieurs dans l'ensemble, tandis que les secteurs de compétence affichant les taux les plus élevés montrent une variation selon les années et les niveaux de scolarité; la tête du classement revenant tantôt aux secteurs de l'Ouest (Alberta, Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest), tantôt au Québec et à l'Ontario. Il serait certainement intéressant de creuser cette dimension particulière du travail indépendant, et d'analyser notamment les programmes destinés à aider les jeunes à lancer leur propre entreprise. Une fois de plus, cependant, les résultats laissent à penser que le plus grand nombre de travailleurs indépendants le sont par choix. En effet, c'est dans les provinces de l'Atlantique que les taux sont les plus bas; or, c'est là aussi que les occasions d'emploi sont généralement les plus faibles au Canada. Si le travail indépendant était une solution de pis-aller, on s'attendrait à observer des taux supérieurs plutôt qu'inférieurs⁸.

Il ne faut peut-être pas s'étonner des résultats de la répartition selon la profession et du fait, notamment, que les taux les plus élevés concernent plutôt les secteurs de la vente, des services et des loisirs qui sont, par définition, le domaine des travailleurs indépendants. Les modèles déjà observés pour la profession médicale ont également une incidence sur les taux pour ces secteurs d'activité. Il est difficile de donner une signification à la répartition selon le secteur d'activité.



Tableau 2

Proportion et distribution des travailleurs indépendants selon le niveau de scolarité et certaines caractéristiques – Diplômés d'études collégiales

Catégorie	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	% de TI ¹	Dist. des TI ²	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI
%														
SEXE														
Hommes	5,1	61	7,4	61	4,9	65	8,1	65	4,5	53	8,5	53	7,8	53
Femmes	2,4	39	3,5	39	2,1	35	3,6	35	2,7	47	5,2	47	5,2	47
ÂGE														
Moins de 27 ans	2,6	60	3,8	51	2,9	67	4,6	44	2,8	54	5,3	35	5,5	51
27 à 29 ans	6,4	13	7,0	23	4,6	12	6,7	28	3,7	11	6,7	24	7,3	15
30 à 34 ans	10,1	14	9,0	13	2,8	5	6,2	12	5,9	15	7,9	17	6,5	10
35 ans et plus	9,4	13	10,2	13	6,2	16	7,5	15	4,9	20	8,2	24	8,4	24
DOMAINE D'ÉTUDES														
Sciences pures	3,0	20	4,5	20	2,9	18	4,2	15	3,1	17	7,3	22	5,6	20
Sciences appliquées	3,1	21	4,2	20	3,0	24	6,4	31	3,1	20	6,0	20	4,7	17
Génie	6,0	10	11,6	11	6,4	10	12,9	11	8,3	10	13,4	9	13,0	10
Informatique	0,5	1	0,8	1	1,7	2	1,0	1	2,1	2	3,7	2	1,3	1
Sciences de la santé	2,7	10	3,2	7	2,9	13	4,7	12	2,1	11	5,4	15	4,7	15
Sciences humaines ³	5,0	40	7,3	40	3,7	33	5,8	30	4,1	38	6,6	32	9,0	37
RÉGION														
Atlantique	1,8	2	2,6	2	0,8	1	2,6	2	2,2	3	3,3	3	3,6	3
Québec	2,2	16	3,0	15	2,6	20	4,1	18	2,2	17	4,1	19	4,0	13
Ontario	4,0	50	5,7	53	3,7	52	6,4	54	3,5	36	5,9	38	7,1	53
Prairies	3,9	6	4,0	4	2,6	4	3,9	3	3,4	5	6,6	5	3,5	3
Alberta	5,5	17	6,1	13	3,8	13	6,6	14	4,7	16	9,3	19	7,2	14
Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest	4,9	8	8,7	11	5,1	11	7,0	10	6,9	22	8,4	16	7,1	14
PROFESSION														
Gestionnaire	2,6	8	5,1	15	5,5	19	6,0	16	5,7	20	8,7	19	5,5	12
Sciences appliquées	1,6	5	1,4	3	1,6	6	4,1	9	2,5	8	4,8	8	5,6	9
Enseignant, trav. soc. et domaines connexes	1,6	3	1,6	2	1,7	4	2,3	4	1,0	3	2,1	3	5,6	8
Santé	2,0	11	2,9	10	2,2	13	2,5	8	1,1	7	0,8	3	4,3	9
Vente, services et loisirs	9,0	42	12,3	38	7,0	32	12,3	32	6,8	33	15,5	39	10,7	40
Soutien et production	3,1	31	4,8	32	2,6	26	5,6	30	3,4	29	6,5	28	4,6	22
SECTEUR D'ACTIVITÉ														
Primaire	11,0	14	21,4	15	11,9	13	23,4	15	11,4	11	19,6	11	13,2	9
Manufacturier	1,1	5	2,8	9	1,5	7	2,8	8	2,0	7	5,0	10	1,8	4
Commerce	3,7	15	6,5	17	3,5	13	7,3	15	3,9	13	10,4	17	6,5	15
Service aux entreprises	5,0	23	7,3	24	3,9	20	8,4	28	6,9	34	10,0	27	10,3	30
Santé et services sociaux	1,7	21	1,7	15	1,6	21	2,2	19	1,0	13	12,0	9	4,0	21
Ressources humaines	9,6	23	15,3	20	10,7	25	11,7	15	8,0	22	20,2	27	9,8	21

Notes :

1. Pourcentage de travailleurs indépendants (TI) dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.
2. Distribution des TI dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.
3. Sciences humaines et domaines connexes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 2 – suite

Proportion et distribution des travailleurs indépendants selon le niveau de scolarité et certaines caractéristiques – Baccalauréat

Catégorie	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	% de TI ¹	Dist. des TI ²	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI
%														
SEXE														
Hommes	7,8	67	11,7	61	7,5	64	10,9	59	7,5	59	12,7	58	7,2	47
Femmes	3,7	33	6,5	39	3,5	36	6,2	41	4,2	41	7,2	42	5,7	53
ÂGE														
Moins de 27 ans	4,3	45	6,1	14	4,0	43	5,0	9	4,5	9	7,2	7	5,3	44
27 à 29 ans	10,2	31	8,5	46	8,6	24	8,8	49	7,8	49	8,1	42	7,6	23
30 à 34 ans	9,3	16	15,4	26	7,4	14	12,4	25	7,3	25	13,4	31	9,0	15
35 ans et plus	3,8	9	7,8	14	5,5	19	6,4	17	6,6	17	10,4	20	6,1	17
DOMAINE D'ÉTUDES														
Sciences pures	3,1	2	4,3	2	1,9	1	4,4	2	4,6	2	3,6	1	6,4	3
Sciences appliquées	9,3	8	13,5	7	8,6	7	10,1	6	6,7	6	13,8	7	6,6	5
Génie	2,4	4	4,4	4	3,4	6	4,6	5	4,3	5	6,7	5	5,2	6
Informatique	3,1	1	4,3	1	3,4	3	7,8	4	3,4	4	6,1	2	7,3	3
Sciences de la santé	15,4	24	23,6	22	10,9	19	21,1	21	10,7	21	20,1	17	6,8	9
Sciences humaines ³	4,9	61	7,8	63	4,9	64	7,4	62	5,3	62	8,9	68	6,3	74
RÉGION														
Atlantique	5,9	8	8,4	8	2,8	4	5,2	4	3,7	5	5,2	4	4,5	5
Québec	5,9	31	8,6	28	5,7	40	8,3	35	5,4	24	8,6	22	6,6	34
Ontario	5,4	33	8,8	38	4,9	35	8,4	37	5,2	40	8,8	40	6,0	37
Prairies	6,5	9	8,6	8	4,7	7	8,9	8	4,3	7	8,0	6	5,7	7
Alberta	5,7	10	8,6	10	4,3	6	8,3	8	4,9	10	11,7	13	5,2	7
Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest	7,5	9	10,9	9	6,3	8	10,2	9	7,9	15	13,6	15	7,3	10
PROFESSION														
Gestionnaire	3,5	11	5,3	13	5,6	22	7,3	21	5,2	21	7,4	19	5,1	18
Sciences appliquées	2,5	6	4,8	6	3,2	8	4,4	7	2,7	7	6,5	7	6,6	11
Enseignant, trav. soc. et domaines connexes	4,1	22	7,0	28	2,8	16	4,1	16	2,5	16	5,8	21	4,3	19
Santé	13,9	25	24,3	24	9,6	20	19,1	24	10,4	24	21,0	20	7,8	11
Vente, services et loisirs	10,5	21	14,3	19	9,9	21	20,0	25	13,3	25	18,4	23	11,6	26
Soutien et production	6,0	14	9,0	10	5,3	14	6,8	8	5,3	8	9,6	9	5,8	13
SECTEUR D'ACTIVITÉ														
Primaire	12,9	8	20,3	6	13,6	6	21,1	5	14,9	5	25,8	6	11,2	4
Manufacturier	1,7	3	1,2	1	2,1	4	3,6	4	2,3	4	3,8	4	4,2	6
Commerce	7,5	12	10,0	9	6,4	9	12,1	10	6,8	10	10,2	8	6,3	9
Service aux entreprises	9,6	32	19,8	41	8,3	35	14,9	38	8,2	38	17,6	41	10,1	40
Santé et services sociaux	4,0	35	5,2	30	2,5	24	4,8	31	3,0	31	4,9	28	3,6	27
Ressources humaines	8,7	10	16,1	12	17,6	21	18,3	12	13,4	12	21,8	14	11,3	15

Notes :

1. Pourcentage de travailleurs indépendants (TI) dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.
2. Distribution des TI dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.
3. Sciences humaines et domaines connexes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 2 – suite

Proportion et distribution des travailleurs indépendants selon le niveau de scolarité et certaines caractéristiques – Maîtrise

Catégorie	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	% de TI ¹	Dist. des TI ²	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI
%														
SEXE														
Hommes	6,7	66	8,9	66	8,3	60	11,4	62	6,9	54	9,8	55	12,0	52
Femmes	4,8	34	6,8	34	6,7	40	8,7	38	6,2	46	8,4	45	9,7	48
ÂGE														
Moins de 27 ans	6,0	9	5,1	0	6,4	10	10,2	1	2,3	3	–	0	6,5	6
27 à 29 ans	5,7	23	6,8	13	5,1	15	7,5	10	5,7	21	4,0	4	8,7	20
30 à 34 ans	6,2	31	7,9	35	10,0	34	11,4	39	6,5	25	9,5	37	11,2	25
35 ans et plus	5,8	37	8,6	51	7,6	40	10,0	50	7,9	51	9,8	59	12,7	49
DOMAINE D'ÉTUDES														
Sciences pures	2,0	1	2,8	1	5,3	2	5,4	2	4,9	3	6,3	2	4,4	1
Sciences appliquées	10,5	6	6,8	3	5,7	2	10,0	3	5,9	4	8,1	4	14,0	5
Génie	5,1	6	6,5	5	4,2	5	5,9	5	5,2	6	7,5	6	7,3	7
Informatique	5,6	1	5,6	1	7,2	2	5,6	1	1,5	0	8,6	2	7,3	1
Sciences de la santé	13,4	16	22,6	19	17,8	20	25,1	23	11,6	10	16,1	10	16,9	14
Sciences humaines ³	5,3	71	7,2	71	6,9	70	9,1	66	6,6	78	9,0	77	10,8	72
RÉGION														
Atlantique	2,1	3	4,3	4	4,7	4	6,7	5	2,7	3	3,0	3	7,3	5
Québec	7,9	41	9,4	37	10,2	41	11,3	33	6,3	28	7,4	25	13,2	36
Ontario	4,4	31	5,5	32	5,6	31	8,4	34	4,1	25	7,7	35	10,0	35
Prairies	5,2	5	6,8	5	3,3	2	5,9	3	6,7	7	8,2	6	8,6	5
Alberta	6,9	10	7,0	8	9,4	10	15,5	14	13,4	18	17,3	18	10,3	7
Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest	7,0	10	12,3	13	8,9	10	15,5	12	10,8	19	10,1	14	12,3	12
PROFESSION														
Gestionnaire	4,5	21	6,9	27	7,1	27	7,3	23	5,3	24	7,1	26	7,4	21
Sciences appliquées	4,9	11	6,7	10	5,5	11	8,1	12	6,2	16	9,5	15	9,7	15
Enseignant, trav. soc. et domaines connexes	3,4	26	4,2	22	4,4	23	6,0	22	4,3	26	5,7	23	8,4	26
Santé	15,4	16	25,2	20	23,7	22	33,5	27	16,1	13	26,0	14	21,1	15
Vente, services et loisirs	24,2	22	25,7	18	18,1	13	28,2	12	21,5	18	29,2	18	28,0	19
Soutien et production	7,3	5	9,9	4	8,4	4	11,4	4	5,8	3	9,3	3	10,2	4
SECTEUR D'ACTIVITÉ														
Primaire	6,3	2	6,6	1	15,0	3	12,4	2	8,8	2	11,3	2	9,1	1
Manufacturier	3,7	5	4,9	4	5,5	5	5,2	4	3,7	4	5,4	4	4,4	3
Commerce	19,4	10	18,9	6	7,4	3	16,0	5	15,5	5	19,9	5	13,5	3
Service aux entreprises	13,7	34	23,3	39	16,8	38	23,4	38	15,2	46	21,6	46	18,2	40
Santé et services sociaux	3,4	38	4,5	38	4,9	41	7,2	46	3,5	33	4,8	33	7,7	41
Ressources humaines	18,2	11	25,4	11	15,6	9	18,0	6	15,3	10	21,9	10	23,6	11

Notes :– *Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*1. *Pourcentage de travailleurs indépendants (TI) dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.*2. *Distribution des TI dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.*3. *Sciences humaines et domaines connexes.***Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 2 – Fin

Proportion et distribution des travailleurs indépendants selon le niveau de scolarité et certaines caractéristiques – Doctorat

Catégorie	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	% de TI ¹	Dist. des TI ²	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI	% de TI	Dist. des TI
%														
SEXE														
Hommes	4,7	65	6,3	73	6,0	48	6,6	48	8,8	65	9,7	61	6,9	50
Femmes	6,5	35	5,9	27	13,2	52	14,2	52	9,0	35	11,6	39	13,3	50
ÂGE														
Moins de 27 ans	–	–	–	0	70,0	34	–	0	–	7	–	0	7,7	4
27 à 29 ans	0	–	–	0	8,0	7	68,9	35	23,4	25	–	6	14,6	4
30 à 34 ans	2,5	20	1,6	8	5,1	23	6,1	15	4,7	19	11,2	26	6,0	23
35 ans et plus	8,1	80	8,3	92	5,9	35	6,2	50	8,2	49	9,4	68	10,6	69
DOMAINE D'ÉTUDES														
Sciences pures	0,1	2	1,7	4	3,2	5	5,9	8	16,4	5	3,6	5	5,3	9
Sciences appliquées	2,4	6	0	0	4,5	5	2,5	2	22,0	7	4,4	5	12,7	17
Génie	5,1	10	5,7	9	6,6	7	7,0	7	21,0	8	7,7	10	4,0	7
Informatique	–	–	–	0	–	–	–	–	–	2	–	1	–	4
Sciences de la santé	4,1	5	12,7	13	34,8	39	35,1	36	33,3	39	34,9	32	8,7	9
Sciences humaines ³	7,1	76	8,0	74	6,3	44	7,2	47	7,6	39	10,2	46	10,9	54
RÉGION														
Atlantique	–	–	–	–	1,8	1	1,4	1	7,5	5	6,4	5	2,0	1
Québec	1,9	8	3,7	14	21,7	55	22,6	55	5,1	15	4,6	12	11,7	31
Ontario	5,2	49	6,9	64	4,4	25	5,3	26	10,3	44	12,1	49	7,5	34
Prairies	10,7	14	7,7	10	2,8	2	2,5	2	5,3	3	4,7	3	11,2	8
Alberta	7,0	19	3,1	6	8,2	8	7,7	8	14,2	17	14,2	16	8,7	11
Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest	7,9	10	4,5	6	9,3	9	7,6	8	14,6	16	14,1	16	10,6	15
PROFESSION														
Gestionnaire	13,6	27	13,5	34	7,6	7	5,9	7	9,1	9	10,0	12	16,0	18
Sciences appliquées	2,8	12	3,0	9	4,7	11	5,2	10	6,6	17	6,4	14	8,4	23
Enseignant, trav. soc. et domaines connexes	3,8	43	3,5	34	4,9	36	5,2	35	4,2	27	6,2	33	4,7	29
Santé	3,1	2	–	7	46,8	39	55,1	38	49,2	40	50,7	34	27,3	18
Vente, services et loisirs	26,8	9	–	14	–	1	–	5	–	5	–	7	43,4	11
Soutien et production	16,7	6	–	3	–	6	–	4	–	1	–	1	–	1
SECTEUR D'ACTIVITÉ														
Primaire	–	–	–	0	–	2	–	–	–	1	–	1	–	6
Manufacturier	–	12	–	6	0	0	0	–	4,4	2	7,3	4	2,4	2
Commerce	–	6	–	0	–	1	–	1	–	1	–	0	–	1
Service aux entreprises	20,2	38	26,6	42	32,1	34	34,2	37	21,3	25	20,5	21	24,0	42
Santé et services sociaux	2,4	38	3,7	49	6,1	60	6,6	57	7,3	67	9,1	69	5,4	43
Ressources humaines	13,2	6	9,5	3	13,8	3	14,5	4	20,1	3	32,1	4	28,6	6

Notes :

– Confidential en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

1. Pourcentage de travailleurs indépendants (TI) dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.

2. Distribution des TI dans chaque sous-catégorie. Le nombre de TI dans chaque sous-catégorie est exprimé en pourcentage du nombre total de TI dans la catégorie.

3. Sciences humaines et domaines connexes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

Gains

Une façon importante d'évaluer le travail indépendant par rapport au travail rémunéré est de comparer le niveau de gains. Le tableau 3a présente les gains moyens selon le sexe et le niveau de scolarité. Les chiffres (exprimés en dollars constants de 1997) figurant dans les six premières bases de données de l'END (de 1984 à 1995) représentent ce que chaque répondant a déclaré avoir gagné sur une base annuelle dans l'hypothèse où son emploi au moment de l'interview durait une année entière, indépendamment du nombre réel de semaines de travail effectuées. Pour la dernière interview (1997), par contre, on a demandé aux répondants de déclarer leur taux de rémunération (horaire, quotidien, hebdomadaire, etc.) selon leur préférence, de même que leurs heures de travail habituelles, ce qui a permis par la suite de construire une mesure annuelle. Bien que les deux mesures soient de conception similaire, au point qu'on puisse en attendre des résultats comparables dans nombre de cas, dans les faits, les distributions des gains qui en résultent varient (comme on le constate d'ailleurs empiriquement). Cela signifie que la prudence s'impose lorsqu'on veut faire des comparaisons explicites entre les périodes antérieures et la plus récente.

La mesure des gains est aussi quelque peu ambiguë pour ce qui est des travailleurs indépendants, étant donné que les personnes interrogées n'ont reçu aucune directive sur la manière de déclarer les montants bruts par opposition aux montants nets, sans compter que les avantages fiscaux dont ces travailleurs disposent, compliquent encore plus cette question. Compte tenu de l'imprévisibilité du travail indépendant, qui s'apparente souvent à des périodes creuses entre les contrats, par rapport au travail rémunéré, une projection des gains établis sur une année entière pour ceux qui travaillaient au moment de l'interview risque de

surestimer les gains des travailleurs indépendants par rapport à ceux des salariés.

Les résultats, cependant, sont intéressants, puisqu'ils suggèrent que les travailleurs indépendants, sans pour autant uniformiser, gagnent généralement mieux leur vie que leurs homologues salariés, l'écart étant assez important dans nombre de cas chez les hommes détenteurs d'un baccalauréat en médecine ou en droit. Cette constatation vaut pour tous les niveaux de scolarité, ainsi que pour les hommes bacheliers, excluant ou incluant les médecins et les avocats (qui ont tendance à être travailleurs indépendants et à avoir des gains plus élevés). Toutefois, cette tendance ne prévaut pas de manière aussi uniforme pour ce qui est des femmes, en particulier pour les bachelières, lorsqu'on exclut les femmes médecins et les avocates.

Le tableau 3b fait ressortir des avantages comparables pour les travailleurs indépendants en ce qui a trait aux modèles de gains selon le type d'emploi, et cela vaut pour les deux interviews. Conformément à ce qui précède, le passage d'un emploi salarié à un travail indépendant (rangée « S/TI » dans le tableau 3b) s'accompagne habituellement d'une augmentation des gains; en d'autres termes, la croissance des gains (colonne « Diff. moyenne » dans le tableau 3b est généralement plus forte pour ces travailleurs que pour ceux qui font le chemin inverse ou qui sont salariés au cours des deux périodes.

Par conséquent, abstraction faite des réserves relatives à la mesure des gains, les résultats démentent, dans l'ensemble, l'idée voulant que le travail indépendant corresponde à une situation généralement défavorable, puisque les résultats témoignent du contraire. De plus, rien ne laisse croire à une quelconque détérioration de la situation des travailleurs indépendants au fil du temps.



Tableau 3a
Gains moyens¹, selon la situation, le sexe et le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	S ²	TI ³	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI
en dollars constants de 1997														
Total														
Hommes	36 600 (72)	54 000 (748)	43 700 (80)	68 900 (711)	36 600 (68)	57 400 (744)	43 000 (66)	60 600 (597)	36 300 (71)	47 200 (626)	43 000 (78)	53 900 (534)	31 300 (76)	34 200 (439)
Femmes	31 200 (58)	34 000 (659)	35 300 (59)	50 600 (854)	32 400 (57)	45 500 (1 011)	36 900 (53)	48 200 (751)	33 300 (60)	45 300 (822)	37 400 (59)	44 300 (608)	26 300 (59)	29 000 (450)
Diplôme d'études collégiales														
Hommes	30 200 (90)	41 100 (1 268)	36 940 (103)	50 300 (1 089)	30 700 (87)	46 100 (1 160)	36 900 (82)	49 300 (1 098)	30 600 (90)	31 000 (878)	36 500 (100)	35 200 (647)	26 300 (103)	28 200 (651)
Femmes	25 700 (69)	28 200 (946)	28 800 (67)	44 700 (1 676)	26 900 (77)	27 900 (1 109)	30 200 (66)	31 600 (894)	27 900 (88)	34 600 (1 686)	30 600 (75)	29 200 (628)	20 600 (72)	19 300 (512)
Baccalauréat (incluant médecine et droit)														
Hommes	37 300 (92)	57 000 (936)	45 000 (106)	74 700 (920)	37 500 (89)	59 400 (1 005)	44 000 (86)	61 900 (761)	36 100 (88)	48 200 (753)	43 100 (97)	57 900 (679)	31 900 (100)	33 300 (509)
Femmes	33 700 (77)	34 100 (810)	38 300 (76)	52 900 (1 058)	34 200 (72)	50 600 (1 416)	39 500 (65)	51 600 (966)	34 200 (73)	45 900 (1 000)	39 000 (73)	47 300 (785)	27 500 (75)	28 600 (487)
Baccalauréat (excluant médecine et droit)														
Hommes	37 000 (92)	42 800 (751)	44 500 (106)	55 100 (975)	36 900 (85)	47 900 (978)	43 200 (82)	44 800 (650)	35 500 (87)	42 000 (731)	42 200 (90)	49 500 (658)	31 900 (100)	33 300 (509)
Femmes	33 500 (78)	28 400 (669)	37 900 (75)	35 700 (817)	33 800 (71)	39 000 (1 218)	39 100 (64)	37 200 (821)	34 000 (74)	35 000 (824)	38 400 (67)	36 000 (585)	27 500 (75)	28 600 (487)
Maîtrise														
Hommes	52 300 (244)	65 600 (2 575)	57 700 (264)	78 600 (2 216)	51 400 (262)	71 800 (2 980)	55 900 (262)	76 600 (1 683)	51 300 (271)	65 500 (2 320)	57 700 (297)	65 100 (1 859)	46 300 (337)	55 300 (1 955)
Femmes	45 900 (265)	46 100 (2 727)	49 700 (277)	48 900 (2 595)	46 500 (253)	53 700 (2 941)	49 800 (244)	57 800 (2 497)	47 200 (216)	55 300 (2 422)	51 500 (228)	59 700 (2 197)	41 400 (282)	53 800 (2 277)
Doctorat														
Hommes	51 200 (612)	–	56 800 (693)	–	49 600 (588)	–	55 000 (598)	74 200 (4 586)	49 300 (494)	68 200 (3 823)	56 500 (476)	74 200 (3 905)	43 500 (572)	43 300 (3 247)
Femmes	48 300 (951)	–	50 900 (872)	–	47 400 (817)	58 000 (4 026)	52 900 (851)	64 400 (4 702)	49 500 (822)	68 100 (5 407)	54 600 (717)	–	42 800 (855)	59 100 (4 091)

Notes :

– Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

Les erreurs-types apparaissent entre parenthèses.

1. Voir l'annexe pour obtenir des renseignements sur la mesure des gains.

2. Salariés (S). L'échantillon inclut les personnes travaillant à temps plein pour une rémunération raisonnable (pour plus de renseignements, voir le texte).

3. Travailleurs indépendants (TI).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 3b

Évolution des gains entre les première et deuxième interviews, selon la situation et le niveau de scolarité

	Cohorte de 1982			Cohorte de 1986			Cohorte de 1990		
	1984	1987	Différence moyenne	1988	1991	Différence moyenne	1992	1995	Différence moyenne
en dollars constants de 1997									
Diplôme d'études collégiales									
S-S ¹	27 900	32 900	5 300	28 700	33 600	5 100	29 600	33 700	4 000
TI-TI ¹	43 000	56 900	12 600	44 200	57 300	14 000	38 800	35 300	(6 000)
TI-S ¹	29 100	31 000	0	29 200	31 500	0	25 300	30 400	6 400
S-TI ¹	27 100	39 600	12 300	30 900	38 100	7 900	26 500	32 800	5 900
Baccalauréat									
S-S	36 500	42 300	6 400	36 200	41 900	6 400	36 100	41 000	5 600
TI-TI	36 300	59 200	20 200	50 400	51 400	6 300	40 000	50 700	14 100
TI-S	38 800	40 600	2 900	36 300	40 700	8 300	40 900	38 000	(5 500)
S-TI	33 300	43 100	11 600	34 200	44 200	10 400	36 800	46 200	12 600
Maîtrise									
S-S	50 800	55 700	5 100	49 600	54 800	6 900	50 600	56 100	5 300
TI-TI	64 300	73 800	8 800	74 700	73 200	2 900	65 300	73 700	13 300
TI-S	55 400	45 700	0	59 800	56 600	(1 800)	61 800	56 700	(1 600)
S-TI	54 700	76 000	21 000	57 400	72 300	13 100	48 400	56 600	5 400
Doctorat									
S-S	51 400	56 300	4 800	49 600	55 300	6 000	50 600	56 300	5 800
TI-TI	—	—	—	—	70 000	—	77 000	76 000	2 200
TI-S	—	—	—	—	—	—	—	—	—
S-TI	—	—	—	—	—	—	50 100	—	—

Note :

— Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

1. Indique la situation (travailleur indépendant [TI] ou salarié [S]) aux première et deuxième interviews, respectivement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

Adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité

L'adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité est calculée ici au moyen d'un indice exprimant la mesure dans laquelle l'individu met à profit, en cours d'emploi, la formation acquise durant ses études (voir l'annexe)⁹.

Bien que les différences entre les indices des deux groupes de travailleurs ne soient pas bien grandes, en général, les cas les plus significatifs (ayant un écart d'au moins trois points) qui jouent en faveur des travailleurs

indépendants sont plus de deux fois plus nombreux que ceux qui donnent l'avantage aux salariés. Là encore, on ne constate pas de changement évident dans le temps. En outre, les résultats du tableau 4b (analogue au tableau 3b pour les gains) montrent, dans la majorité des cas rapportés, un avantage pour ceux qui passent d'un emploi salarié à un travail indépendant. En bref, les résultats, dans l'ensemble, indiquent donc que le travail indépendant offre au moins autant d'occasions que les emplois salariés de se servir des connaissances acquises au cours des études supérieures.



Tableau 4a

Adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité, selon la situation, le sexe et le niveau de scolarité

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	S ¹	TI ²	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI
indice ³														
Total														
Hommes	81	...	86	88	84	85 ^a	87	87	71	72	70	73	65	...
Femmes	84	...	87	90	86	86 ^a	87	85 ^a	74	80	73	76	66	...
Diplôme d'études collégiales														
Hommes	77	...	82	80 ^a	83	80	86	85	70	73 ^a	69	70	65	...
Femmes	86	...	88	86 ^a	88	84	88	85	77	80 ^a	75	72	67	...
Baccalauréat														
Hommes	82	...	86	90	83	86	86	86	69	71	69	74	64	...
Femmes	82	...	86	91	84	85	85	84	71	78	71	78	63	...
Maîtrise														
Hommes	90	...	92	94 ^a	91	93 ^a	93	92 ^a	78	74 ^a	77	76 ^a	73	...
Femmes	90	...	93	92 ^a	92	95 ^a	94	94 ^a	81	81 ^a	80	78 ^a	77	...
Doctorat														
Hommes	—	...	98	—	96	90	97	95 ^b	90	90 ^b	89	82 ^b	84	...
Femmes	—	...	98	—	95	100 ^c	97	100	90	94 ^a	89	90 ^b	86 ^a	...

Notes :

— Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Salariés (S).

2. Travailleurs indépendants (TI).

3. La façon dont on a élaboré l'indice d'adéquation entre les compétences professionnelles et le niveau de scolarité est décrite en annexe.

Les chiffres représentent la valeur moyenne des résultats. Les moyennes sans exposant ont une erreur-type inférieure à 1, celles avec l'exposant « a », une erreur-type comprise entre 1 et 2, celles avec l'exposant « b », une erreur-type comprise entre 2 et 3 et celles avec l'exposant « c », une erreur-type supérieure à 3.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

Satisfaction globale au travail

Les bases de données de l'END contiennent des renseignements que les répondants ont fournis quant à l'évaluation globale de leur travail. L'indice utilisé à cette fin, comparable à celui établi pour obtenir l'adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité, se base sur les réponses à une question directe à ce propos (comme décrite en annexe). Bien que subjective, cette information demeure utile, puisqu'elle sert d'indicateur de la qualité générale des activités professionnelles pratiquées par les travailleurs indépendants, comparativement à celles des salariés.

Il ressort du tableau 5a que les travailleurs indépendants éprouvent en général une plus grande

satisfaction que les salariés, et cela, à tous les grades, aussi bien pour les hommes que pour les femmes diplômées. Quant aux tendances chronologiques, l'avantage du travail indépendant n'est pas aussi net dans les données de 1995¹⁰. Il est donc possible qu'il y ait eu un changement récent à cet égard; seules des enquêtes ultérieures pourront faire la lumière sur ce point. Les résultats du tableau 5b, où l'on compare ceux qui changent de type de travail avec ceux qui n'en changent pas, donnent à penser que le travail indépendant procure une plus grande satisfaction : les personnes qui passent de salarié à travailleur indépendant montrent une satisfaction grandement accrue par rapport à celles qui restent salariées.



Tableau 4b

Évolution de l'indice d'adéquation des compétences professionnelles et du niveau de scolarité entre les première et deuxième interviews, selon la situation et le niveau de scolarité

	Cohorte de 1982			Cohorte de 1986			Cohorte de 1990		
	1984	1987	Dif- férence moyenne ¹	1988	1991	Dif- férence moyenne	1992	1995	Dif- férence moyenne
	indice ²								
Diplôme d'études collégiales									
S-S ³	84	87	3	87	88	1	77	74	-3
TI-TI ³	—	—	—	87 ^b	89 ^b	2 ^b	80 ^c	79 ^b	-1 ^b
TI-S ³	—	—	—	80 ^c	71 ^c	-9 ^c	75 ^c	64 ^c	-11 ^c
S-TI ³	76 ^c	81 ^c	4 ^c	86 ^b	87 ^b	0 ^b	67 ^b	66 ^b	-1 ^c
Baccalauréat									
S-S	84	87	3	86	87	1	73	71	-1
TI-TI	—	—	—	87 ^b	89 ^b	2 ^b	78 ^b	78 ^b	0 ^b
TI-S	—	—	—	83 ^c	87 ^c	4 ^c	72 ^c	67 ^c	-5 ^c
S-TI	83 ^b	93 ^a	10 ^b	80 ^b	84 ^b	4 ^b	73 ^a	75 ^a	2 ^b
Maîtrise									
S-S	87	94	3	92	94	2	81	79	-2
TI-TI	—	—	—	95 ^b	94 ^a	-1 ^b	80 ^b	81 ^a	1 ^a
TI-S	—	—	—	91 ^c	88 ^c	-3 ^c	80 ^c	76 ^c	-3 ^c
S-TI	87 ^c	88 ^c	1 ^c	88 ^b	92 ^b	4 ^b	69 ^b	76 ^b	7 ^b
Doctorat									
S-S	95	99	3 ^a	95	97	2	90	90	0
TI-TI	—	—	—	100	100	0	93 ^a	91 ^b	-2 ^a
TI-S	—	—	—	—	—	—	85 ^c	83 ^c	-2 ^c
S-TI	—	—	—	—	—	—	88 ^c	78 ^c	-10 ^c

Notes :

— Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

1. Différence moyenne des niveaux de l'indice d'adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité, mesurée entre les première et deuxième interviews.

2. La façon dont on a élaboré l'indice d'adéquation entre compétences professionnelles et niveau de scolarité est décrite en annexe.

Les chiffres représentent la valeur moyenne des résultats. Les moyennes sans exposant ont une erreur-type inférieure à 1, celles avec l'exposant « a », une erreur-type comprise entre 1 et 2, celles avec l'exposant « b », une erreur-type comprise entre 2 et 3 et celles avec l'exposant « c », une erreur-type supérieure à 3.

3. Indique la situation (travailleur indépendant [TI] ou salarié [S]) aux première et deuxième interviews, respectivement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 5a
Satisfaction au travail, selon la situation, le sexe et le niveau de scolarité

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990				Cohorte de 1995	
	1984		1987		1988		1991		1992		1995		1997	
	S ¹	TI ²	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI	S	TI
Total	indice ³													
Hommes	77	...	80	88	78	86	80	85	80	86	80	81	78	...
Femmes	77	...	78	86	77	85	87	85 ^a	79	86	79	84	77	...
Diplôme d'études collégiales														
Hommes	74	...	78	84	77	88	79	85	79	86	78	82	77	...
Femmes	78	...	77	84	78	82	78	83	80	87	78	86	77	...
Baccalauréat														
Hommes	78	...	80	89	78	85	80	85	79	85	78	80	79	...
Femmes	77	...	79	86	77	84	80	85	78	86	80	83	76	...
Maîtrise														
Hommes	81	...	82	90	82	86	84	86	83	86 ^a	83	84	80	...
Femmes	81	...	81	89 ^a	81	90	82	88 ^a	83	86 ^a	82	82	79	...
Doctorat														
Hommes	82	...	84	—	84	90	85	86 ^b	85	88 ^a	85	83 ^b	82	...
Femmes	85	...	85	—	83	92	83 ^a	84 ^b	86	95 ^a	85	87 ^b	81	...

Notes :

— Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

... N'ayant pas lieu de figurer.

1. Salariés (S).

2. Travailleurs indépendants (TI).

3. La façon dont on a élaboré l'indice de satisfaction au travail est décrite en détail en annexe.

Les chiffres représentent la valeur moyenne des résultats. Les moyennes sans exposant ont une erreur-type inférieure à 1, celles avec l'exposant « a », une erreur-type comprise entre 1 et 2, celles avec l'exposant b une erreur-type comprise entre 2 et 3, et celles avec l'exposant « c » une erreur-type supérieure à 3.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.



Tableau 5b

Évolution de la satisfaction au travail entre les première et deuxième interviews, selon la situation et le niveau de scolarité

	Cohorte de 1982			Cohorte de 1986			Cohorte de 1990		
	1984	1987	Dif- férence moyenne ¹	1988	1991	Dif- férence moyenne	1992	1995	Dif- férence moyenne
	indice ²								
Collège									
SS	78	78	0	78	79	0	81	78	-3
TI-TI	—	—	—	89 ^a	86 ^a	-3 ^b	90 ^a	84 ^a	-6 ^a
TI-S	—	—	—	80 ^b	74 ^c	-6 ^c	79 ^c	77 ^b	-1 ^c
S-TI	71 ^b	82 ^a	11 ^b	76 ^a	86 ^a	9 ^a	76 ^b	84 ^a	9 ^b
Baccalauréat									
SS	78	80	2	78	80	2	81	80	-1
TI-TI	—	—	—	86 ^a	85 ^a	0 ^a	89 ^a	84 ^a	-5 ^a
TI-S	—	—	—	82 ^b	83 ^b	1 ^b	80 ^b	83 ^b	2 ^c
S-TI	73 ^b	90 ^a	17 ^b	80 ^a	85 ^a	5 ^a	76 ^a	83 ^a	7 ^a
Maîtrise									
SS	82	82	0	82	83	1	84	83	-2
TI-TI	—	—	—	89 ^b	85 ^a	-3 ^a	88 ^a	84 ^a	-3 ^a
TI-S	—	—	—	87 ^b	83 ^b	-4 ^c	83 ^b	79 ^c	-4 ^c
S-TI	74	90 ^a	19 ^c	79 ^b	89 ^a	10 ^b	75 ^b	82 ^a	7 ^b
Doctorat									
SS	84 ^c	85	0 ^a	85	85	0	87	85	-2
TI-TI	—	—	—	92 ^b	88 ^b	-5 ^b	95 ^a	87 ^b	-7 ^a
TI-S	—	—	—	—	—	—	84 ^c	81 ^c	-2 ^c
S-TI	—	—	—	—	—	—	75 ^c	80 ^c	5 ^c

Notes :

— Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

1. Différence moyenne de l'indice de satisfaction au travail entre les première et deuxième interviews.

2. La façon dont on a élaboré l'indice de satisfaction au travail est décrite en annexe.

Les chiffres représentent la valeur moyenne des résultats. Les moyennes sans exposant ont une erreur-type inférieure à 1, celles avec l'exposant « a », une erreur-type comprise entre 1 et 2, celles avec l'exposant « b », une erreur-type comprise entre 2 et 3 et celles avec l'exposant « c », une erreur-type supérieure à 3.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

Conclusion

On s'est servi des données l'END dans la présente étude pour analyser le phénomène du travail indépendant chez les diplômés récents d'études postsecondaires au Canada. La première constatation qui se dégage tient aux taux de travail indépendant, qui sont restés relativement constants pour les trois premières cohortes — diplômés de 1982, 1986 et 1990 —, variant entre 6,5 % et 11,1 % chez les hommes et entre 3,2 % et 6,7 % chez les femmes. Ces taux, établis selon le sexe et le niveau de scolarité, semblent plutôt supérieurs dans certains groupes (mais pas tous) de la cohorte la plus récente — celle des diplômés de 1995. Une certaine tendance à la hausse semble donc se manifester, mais dans une mesure plus faible et de manière plus récente qu'on aurait pu s'y attendre.

La deuxième constatation importante s'impose : à la lumière des taux d'emploi, des gains, de la satisfaction au travail et de l'adéquation entre compétences professionnelles et niveaux de scolarité, le travail indépendant va généralement de pair avec une meilleure situation sur le marché du travail plutôt qu'avec des débouchés limités sous forme d'emplois salariés.

On pourrait même affirmer qu'il y aurait lieu d'encourager les diplômés d'études postsecondaires à lancer leur propre entreprise. Cependant, avant de donner suite à une telle idée, il serait souhaitable de mener des recherches plus poussées pour acquérir une meilleure compréhension de la situation de ces arrivants sur le marché du travail au regard du travail indépendant. La présentation des résultats de cette analyse n'est qu'un premier pas dans cette direction.

Annexe

Élaboration des variables utilisées dans l'analyse

Gains : Pour les trois premières cohortes — diplômés de 1982, 1986 et 1990 —, cette variable reposait sur la question suivante : « En travaillant votre nombre d'heures habituel, quels seraient vos gains annuels avant impôt et déductions? ». En fonction des réponses à cette question, les valeurs étaient converties en dollars constants de 1997 et plafonnées à 147 702 \$, qui est le plafond le plus bas utilisé tout au long des interviews. Pour la quatrième cohorte — interview de 1997 —, cette mesure reposait sur trois questions où on demandait au répondant : (i) d'indiquer la façon la plus commode de déclarer ses gains (par année, par mois, par semaine, à l'heure ou autrement), (ii) de déclarer ses gains effectifs avant impôt de la façon indiquée, et (iii) de déclarer le nombre habituel d'heures de travail (moyenne des quatre dernières semaines en cas de fluctuations). Ces résultats ont servi ensuite à calculer les taux annuels (plafonnés et en dollars constants de 1997). On a donc élaboré la mesure de la même façon pour les six premières interviews, mais de manière différente pour la dernière, de sorte que les résultats ne sont pas directement comparables dans ce cas.

Adéquation entre compétences professionnelles et niveaux de scolarité : On a posé la question suivante aux diplômés des trois premières cohortes — 1982, 1986, 1990 : « Utilisez-vous dans votre travail l'une ou l'autre des compétences acquises dans vos études? ». Pour réduire les réponses par catégorie à de simples indices scolaires, les réponses « non » et « oui » des cohortes de 1982 et 1986 ont reçu des valeurs de 0 et 100 respectivement, et celles de la cohorte de 1990, des valeurs de 0 (pas du tout), 33 1/3 (très peu), 66 2/3 (jusqu'à un certain point) ou 100 (dans une grande mesure). Pour la quatrième cohorte — diplômés de 1995 — la question était : « Dans quelle mesure votre (principal) emploi actuel est-il lié à votre grade, certificat ou diplôme? ». On a attribué les valeurs suivantes aux réponses : 0 (sans rapport aucun), 50 (quelque peu relié) et 100 (étroitement relié). Les tableaux 4a et 4b présentent la valeur moyenne de ces résultats, qui est d'autant plus élevée que le rapport entre emploi et études est étroit. Ainsi élaborée, la mesure devrait être cohérente pour les quatre premières périodes (les deux interviews auprès de chacune des deux cohortes), de même que pour les deux périodes suivantes (la troisième cohorte), mais pas entre ces deux ensembles. Malheureusement, on n'a pas posé cette question aux travailleurs indépendants de la cohorte de 1982, interviewés en 1984, ni à ceux de la cohorte de 1995, en 1997.

Satisfaction globale au travail : Tous les diplômés se sont vu poser la question suivante : « Compte tenu de tous les aspects de votre travail, dans quelle mesure en êtes-vous satisfait? ». Les réponses possibles étaient les mêmes pour toutes les années : « très satisfait », « satisfait », « peu satisfait » ou « pas satisfait du tout » pour les deuxième et troisième cohortes — diplômés de 1986 et 1990 —, pour les deux interviews. En ce qui concerne la deuxième interview de la première cohorte — diplômés de 1982 —, les deux dernières réponses différaient légèrement pour la première cohorte : « pas satisfait » ou « pas satisfait du tout ». Les valeurs assignées à ces réponses s'échelonnaient de 0 à 100 comme pour la variable de l'adéquation entre compétences professionnelles et niveaux de scolarité. Les tableaux 5a et 5b présentent les valeurs moyennes de ces résultats, les valeurs plus élevées indiquant une plus grande satisfaction au travail. Cette question n'a pas été posée aux travailleurs indépendants de la cohorte de 1982, interviewés en 1984, ni à ceux de la cohorte de 1995, en 1997.

RTE

Notes

1. Cette recherche a reçu l'appui de la Division des études sur le milieu de travail, les compétences et la productivité, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada. Le présent article s'inspire de Finnie, Laporte et Rivard (2002). Un article connexe, en cours de révision, fera l'objet d'une nouvelle présentation à la revue *Relations industrielles / Industrial Relations*. On a pu bénéficier d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour effectuer des travaux antérieurs à l'aide des bases de données des enquêtes nationales auprès des diplômés. Les auteurs aimeraient aussi remercier Yves Gingras, Jeffrey Bowlby et Gilles Bérubé, de la Direction générale de la recherche appliquée, et trois examinateurs anonymes pour leurs commentaires très utiles.
2. Dans l'END, on définit le travailleur indépendant comme « une personne qui travaille directement pour elle-même, qui peut avoir ou non une entreprise, une ferme ou une pratique professionnelle ».
3. Pour plus de précisions, voir Finnie, Laporte et Rivard (2002).
4. Les bases de données de l'END reposent sur un plan d'échantillonnage stratifié (par province, niveau de scolarité et domaine d'études). Tous les résultats mentionnés par la suite reflètent les pondérations utilisées dans l'échantillonnage.

5. Voir Finnie (1999) et Finnie (2001).
6. Le facteur âge au sens absolu intervient probablement aussi, puisque le travail indépendant est généralement plus courant chez les travailleurs plus âgés et bien établis.
7. Finnie et Wannell (1999) présentent une analyse générale des résultats obtenus sur le marché du travail par les diplômés, selon leur sexe.
8. Gardons à l'esprit tout au long de cette analyse que les diplômés d'études postsecondaires forment généralement un groupe privilégié sur le plan de l'emploi par comparaison aux personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé (Finnie, 1999), et que les effets d'« attraction-contrainte » évoqués ici s'exercent peut-être différemment dans ces groupes de travailleurs.
9. On n'a pas posé la question à ce sujet aux travailleurs indépendants en 1984 et 1997.
10. Il est impossible de procéder à ces comparaisons pour 1997 du fait que les données ne sont disponibles que pour une seule interview.

Bibliographie

- BERNHARDT, Irwin. 1994, « Comparative Advantage in Self-Employment », *Revue canadienne de l'économie*, vol. XXVII, n° 2, p. 273 à 289.
- BLANCHFLOWER, David G., et Andrew J. OSWALD. 1998, « What Makes an Entrepreneur? », *Journal of Labor Economics*, vol. 16, n° 1, p. 26 à 60.
- FINNIE, Ross. Juin 2000, « From School to Work: The Evolution of Early Labour Market Outcomes of Canadian Postsecondary Graduates », *Analyse de Politiques*, vol. XXVI, n° 2, p. 197 à 224.
- _____. 1999, « Holding Their Own: Recent Trends in the Employment Rates and Earnings Levels of Postsecondary Graduates », *Canadian Business Economics*, vol. 7, n° 4, p. 48 à 64.
- FINNIE, Ross, Christine LAPORTE et Maud-Catherine RIVARD. 2002, *Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des collèges et universités canadiens*, produit n°11F0019MIF2002183 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- FINNIE, Ross, et Ted WANNELL. 1999, « The Gender Earnings Gap Among Canadian Bachelor's Level University Graduates: A Cross-Cohort, Longitudinal Analysis », dans *Women and Work*, Richard Chaykowski et Lisa Powell éditeurs, Université Queen's, John Deutsch Institute, Kingston, McGill-Queen's University Press.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. 2000, *Profile of Canadian Youth in the Labour Market: Second Annual Report to the Forum of Labour Market Ministers*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée.
- LE, Anh. 1999, « Empirical Studies of Self-Employment », *Journal of Economic Surveys*, vol. 13, n° 4, p. 382 à 416.
- LIN, Zhengxi, Janice YATES et Garnett PICOT. 1999, *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada*, produit n° 11F0019MIF1999133 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- LIN, Zhengxi, Garnett PICOT et Janice YATES. 1999, *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, produit n° 11F0019MIF1999134 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- SCHUETZE, H.J. 1998, *Economic Conditions and the Recent Trends in Male Self-Employment: A Canada-U.S. Comparison*, Ottawa. Document présenté lors de la réunion de l'Association canadienne d'économie en 1998 à l'Université d'Ottawa.
- WHITFIELD, L., et T. WANNELL. 1991, *Self-Employment in Canada: First Choice or Last Chance?*, Ottawa, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada. Polycopié.



L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires

Introduction

Les avantages économiques, sociaux et individuels des études postsecondaires sont bien établis. Selon un grand nombre de recherches, biens des facteurs influent sur la poursuite des études postsecondaires, notamment les caractéristiques personnelles d'un individu, le rendement scolaire et les facteurs liés à l'école, de même que les déterminants sociaux et culturels (Butlin, 1999; De Broucker et Lavallée, 1998; Lavallée, Pereboom et Grignon, 2002; National Center for Education Statistics, 1997). Tout spécialement, le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents demeurent des facteurs dominants et constants liés à l'accès aux études postsecondaires. Les études canadiennes réalisées à ce jour (Statistique Canada, 2002; De Broucker et Lavallée, 1998; Lavallée et al., 2002) ont mis l'accent sur ces deux facteurs, de manière distincte, mais non pas combinée. Le but du présent document est d'examiner les effets à la fois indépendants et combinés du revenu du ménage et du niveau de scolarité des parents sur la poursuite d'études postsecondaires.

Le revenu du ménage joue un rôle primordial dans la capacité d'accéder aux études postsecondaires : les contraintes économiques peuvent nuire au cheminement scolaire. Les frais de scolarité, le coût des livres et du logement peuvent avoir une incidence sur la décision de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. En effet, dans une enquête menée en 2000, environ 2 Canadiens sur 3, âgés de 18 à 20 ans, qui se butaient à des obstacles quant à la poursuite de leurs études ont fait part d'une entrave financière, qu'ils aient été inscrits ou non à des études postsecondaires (Bowlby et McMullen, 2002).

Les parents peuvent également se révéler une source de motivation importante pour leurs enfants dans la poursuite d'études postsecondaires. Les parents plus instruits ont tendance à partager leur quête intellectuelle avec leurs enfants et à leur transmettre des aptitudes et des valeurs propices à la réussite (De Broucker et Underwood, 1998). Ils participent plus aux études de leurs enfants et ont des attentes plus élevées quant à la réussite scolaire. Aussi, les établissements scolaires, les enseignants, le processus et l'expérience des études postsecondaires leur sont plus familiers. L'importance que

Tamara Knighton
Centre de la statistique de l'éducation
Téléphone : (613) 951-1696
Courrier électronique :
tamara.knighton@statcan.ca

Sheba Mizra
Division de l'agriculture

les parents accordent à la scolarité peut ainsi être transmise lorsqu'ils offrent concrètement à leurs enfants un milieu propice à la réussite scolaire.

Les études canadiennes réalisées à ce jour ont traité séparément les répercussions du revenu du ménage et du niveau de scolarité des parents. Selon une recherche récente menée auprès des Canadiens de 18 à 21 ans dont les parents touchaient un revenu après impôt dans le quartile

supérieur de la répartition des revenus, 70 % ont fait des études postsecondaires, comparativement à 56 % de ceux dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur (Statistique Canada, 2002; Lavallée, 2002). Dans la présente étude, nous nous sommes inspirés des recherches antérieures et nous examinons, séparément et ensemble, l'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires.

Méthodes

Dans le présent document, nous examinons l'accès aux études postsecondaires au moyen de données tirées de la première vague de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), enquête longitudinale annuelle qui donne des renseignements sur les caractéristiques démographiques, les caractéristiques du marché du travail, les études et le revenu. Dans le cadre de l'EDTR, nous avons suivi la première vague de répondants, soit un échantillon de 31 000 Canadiens de 15 ans et plus, entre 1993 et 1998.

Échantillon

L'échantillon de cette étude comprend les répondants de l'EDTR qui étaient âgés de 18 à 21 ans en 1998 et qui ne fréquentaient plus l'école secondaire. Parmi les 1 889 répondants de l'EDTR de 18 à 21 ans en 1998, nous en avons exclus 231, qui fréquentaient toujours l'école secondaire et, par conséquent, n'avaient pu entreprendre des études postsecondaires. Il faut mentionner que 88 (près de 40 %) des répondants exclus vivaient en Ontario, la seule province exigeant une cinquième année d'études secondaires (13^e année) préalable à une demande d'admission universitaire. Par ailleurs, 18 répondants ont été rejetés en raison de l'absence de données relatives à leur situation scolaire. L'échantillon final de 1 640 répondants correspond à une population pondérée de 1 389 507.

Dans l'étude, nous nous intéressons tout spécialement aux effets combinés du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires.

Niveau de scolarité des parents

Nous avons établi trois niveaux de scolarité pour les parents : a) diplôme d'études secondaires ou moins, b) diplôme d'études collégiales et c) diplôme d'études universitaires, à savoir le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Le niveau de scolarité des parents se définit comme le plus haut niveau de scolarité atteint par les parents du répondant. Le niveau de scolarité des deux parents a servi à déterminer le plus haut niveau de scolarité des parents. Ainsi, si les deux parents (ou le parent seul) avaient au plus un diplôme d'études secondaires, nous avons inscrit « diplôme d'études secondaires ou moins ». Si au moins un parent avait un diplôme d'études collégiales (mais pas de diplôme d'études universitaires), nous avons indiqué « diplôme d'études collégiales ». Si au moins l'un des parents avait un diplôme universitaire (quelle que soit la situation scolaire de l'autre), nous avons indiqué « diplôme d'études universitaires ». Pour 1 029 répondants, nous avons obtenu cette variable des renseignements du dossier des répondants; pour les 611 répondants dont le dossier ne contenait pas ce genre de renseignements, nous l'avons obtenue directement du dossier de leurs parents.

Revenu du ménage

Nous avons défini le revenu du ménage comme le revenu familial annuel après impôt au moment où le répondant avait 16 ans et vivait avec ses parents. Nous avons exclu de l'analyse du revenu neuf répondants qui ne vivaient pas avec leurs parents lorsqu'ils ont pris part à l'enquête. Nous avons établi les quartiles de revenu du ménage pour assurer l'uniformité avec les recherches antérieures sur la poursuite d'études postsecondaires réalisées à l'aide des données de l'EDTR (Lavallée et al., 2002; Statistique Canada, 2002). Nous avons défini les quartiles de revenu en dollars constants de 1998 : moins de 33 000 \$ pour le quartile inférieur; de 33 000 \$ à moins de 50 000 \$ pour le quartile moyen inférieur; de 50 000 \$ à moins de 67 000 \$ pour le quartile moyen supérieur; et 67 000 \$ et plus pour le quartile supérieur.

Poursuite des études postsecondaires

Comme l'EDTR a suivi les répondants (de 18 à 21 ans en 1998) à partir de 1993, lorsqu'ils avaient de 13 à 16 ans, il a été possible d'observer la transition du secondaire au postsecondaire. La poursuite d'études postsecondaires se définit comme l'inscription des répondants à une université, un collège, un institut d'arts appliqués et de technologie, un cégep ou une école de métiers ou de formation professionnelle en tout temps pendant leur participation à l'enquête de 1993 à 1998. La participation aux études collégiales se définit comme l'inscription à un collège communautaire, un institut d'arts appliqués et de technologie ou un cégep pendant la même période. Nous n'avons pas examiné les écoles de métiers ou de formation professionnelle séparément, l'échantillon de cette catégorie étant trop petit. Nous n'avons pas intégré les écoles de commerce dans la définition d'études postsecondaires. Pour ce qui est des étudiants qui ont poursuivi plus d'un type d'études postsecondaires, seul le niveau le plus élevé a été pris en compte.

Analyse

L'analyse a porté sur les taux de participation aux études collégiales et aux études universitaires, et sur leur taux combiné, selon le quartile de revenu du ménage et le niveau de scolarité le plus élevé des parents. Nous avons élaboré des tests de signification à l'aide de la variable chi carré et nous avons effectué une analyse de régression logistique, dont les résultats figurent dans les tableaux 1 et 2. L'encadré portant sur la régression logistique contient plus de renseignements sur cette procédure.

Résultats

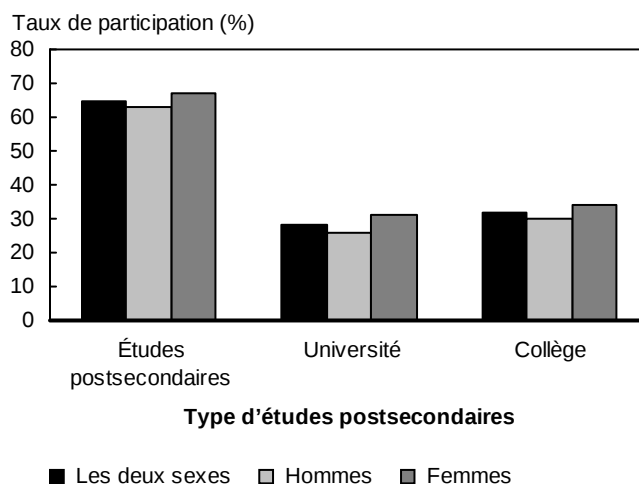
La plupart des jeunes adultes canadiens poursuivent des études postsecondaires

Parmi tous les Canadiens de 18 à 21 ans en 1998 qui ne fréquentaient plus l'école secondaire, environ 65 % (67 % des femmes et 63 % des hommes) étaient inscrits dans un établissement postsecondaire, à une période donnée dans les cinq années antérieures (graphique 1). Pour les répondants participant à des études postsecondaires, l'ordre d'enseignement visé était l'université, pour 43 % d'entre eux, le collège, pour 49 % et une école de métiers ou de formation professionnelle, pour 9 %. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'entreprendre des études universitaires (46 % par rapport à 40 % des participants aux études postsecondaires) et collégiales (50 % comparativement à 46 %).



Graphique 1

Taux de participation aux études postsecondaires des Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, selon le sexe et le type d'études postsecondaires, 1998



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998

Situation scolaire en 1998

Même si l'analyse relative au présent article porte seulement sur les personnes ne fréquentant plus l'école secondaire, nous avons examiné la situation scolaire de tous les Canadiens de 18 à 21 ans en 1998. Le tableau 1 illustre la répartition suivante : environ 13 % étaient inscrits à une école secondaire (exclus de notre analyse par le fait même); 18 % étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires, mais ne poursuivaient pas

d'études postsecondaires; près de 12 % avaient décroché de l'école secondaire avant l'obtention du diplôme; 47 % étaient inscrits dans un établissement postsecondaire (y compris l'université); près de 7 % avaient fréquenté un établissement postsecondaire, mais avaient abandonné leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme; et 3 % avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires.



Tableau 1

Répartition des Canadiens de 18 à 21 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la situation scolaire, 1998

Plus haut niveau de scolarité atteint	Situation scolaire en 1998		
	Inscrit	Non inscrit	
		Diplômé	Décrocheur
Pourcentage			
École secondaire	12,6	17,8	11,5
Université	20,8		
Autre établissement postsecondaire ²	25,9	3,2 ¹	6,9 ¹
Tous les ordres d'enseignement³	59,3	21,0	18,5

Notes :

1. En raison de la grande variabilité d'échantillonnage, nous n'avons pas pu présenter de valeurs distinctes liées à l'université et aux autres types d'études postsecondaires pour les diplômés et les décrocheurs qui n'étaient pas inscrits.
2. Cela comprend les collèges communautaires, les instituts d'arts appliqués et de technologie, les cégeps et les écoles de métiers ou de formation professionnelle.
3. La situation scolaire de 1,3 % des répondants était inconnue. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998.

La participation aux études postsecondaires augmente en fonction du revenu du ménage

La participation aux études postsecondaires, particulièrement à l'enseignement universitaire, augmente en fonction du revenu des parents (graphique 2). Chez les jeunes Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, dont le revenu après impôt des parents se situait dans le quartile supérieur, près des trois quarts poursuivaient des études postsecondaires, comparativement à un peu plus de la moitié de ceux dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur. Cet écart est plus marqué en ce qui touche les études universitaires : les jeunes Canadiens dont le revenu des parents se situait dans le quartile supérieur étaient plus de deux fois susceptibles que ceux dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur (39 % par rapport à 17 %¹) de poursuivre des études universitaires plutôt que collégiales.

Par opposition, le revenu du ménage n'est pas lié à la participation aux études collégiales — près du tiers des répondants se sont inscrits à un collège, quel que soit le revenu de leurs parents. Or, il vaut la peine de mentionner que le collège est le chemin le plus emprunté par ceux qui se situent dans les deux quartiles de revenu inférieurs, alors que l'université constitue le choix de ceux qui se situent dans le quartile supérieur. Près du double des jeunes Canadiens dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur fréquentaient le collège plutôt que

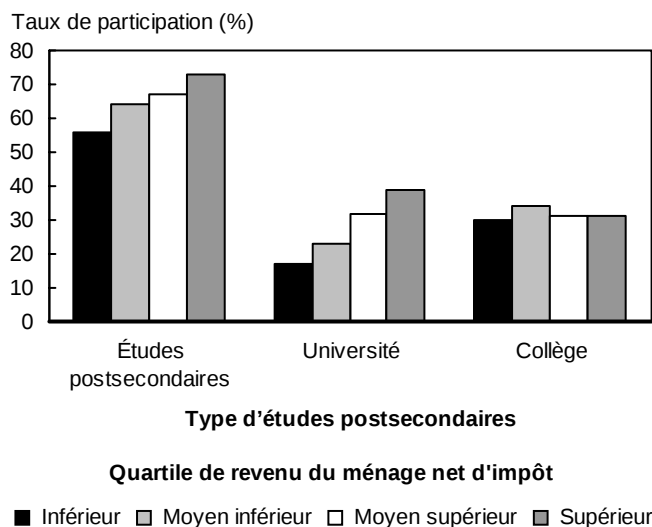
l'université (30 % comparativement à 17 %). À l'opposé, ceux du quartile supérieur étaient plus susceptibles de fréquenter l'université de préférence au collège (39 % comparativement à 31 %).

La poursuite d'études postsecondaires varie considérablement selon le niveau de scolarité des parents

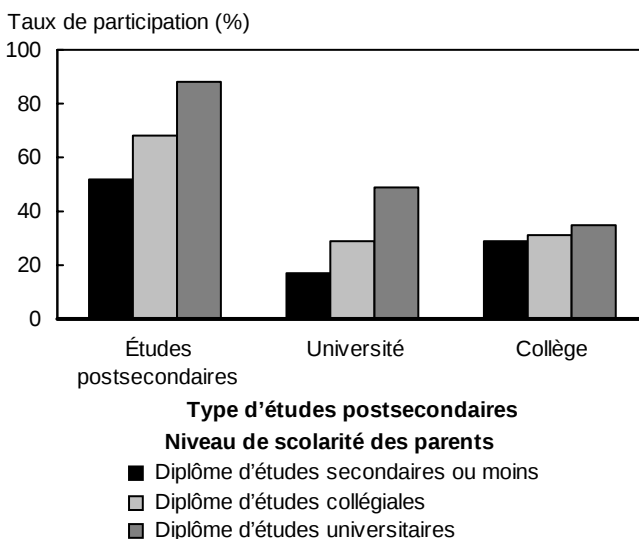
Les jeunes canadiens dont les parents ont un niveau de scolarité élevé sont bien plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires, et tout spécialement des études universitaires, que ceux dont les parents ont un niveau de scolarité moins élevé (graphique 3). Environ 88 % des jeunes adultes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire et dont les parents avaient achevé des études universitaires participaient à des études postsecondaires, comparativement à 68 % de ceux dont les parents avaient obtenu un diplôme d'études collégiales et 52 % de ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins.

Par ailleurs, le type d'études postsecondaires suivies est étroitement lié au niveau de scolarité des parents. Les jeunes adultes dont les parents avaient effectué des études universitaires étaient trois fois plus susceptibles d'entreprendre eux aussi des études universitaires que ceux dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins (49 % comparativement à 17 %).

 **Graphique 2**
Taux de participation aux études postsecondaires des Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, selon le revenu du ménage et le type d'études postsecondaires, 1998



 **Graphique 3**
Taux de participation aux études postsecondaires des Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, selon le niveau de scolarité des parents et le type d'études postsecondaires, 1998



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998

Il n'y a pas d'écart important entre les taux de participation aux études collégiales selon le niveau de scolarité des parents. Toutefois, les répondants dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins avaient bien plus tendance à fréquenter un collège qu'une université (29 % comparativement à 17 %). Par opposition, les jeunes adultes dont les parents avaient fait des études universitaires étaient plus enclins à s'inscrire à l'université qu'au collège (49 % comparativement à 35 %). Le type d'études postsecondaires effectuées par les répondants dont les parents avaient achevé des études collégiales se répartissait quasiment à parts égales entre le collège (31 %) et l'université (29 %).

Le niveau de scolarité des parents semble avoir une incidence plus grande que le revenu familial sur la poursuite d'études postsecondaires

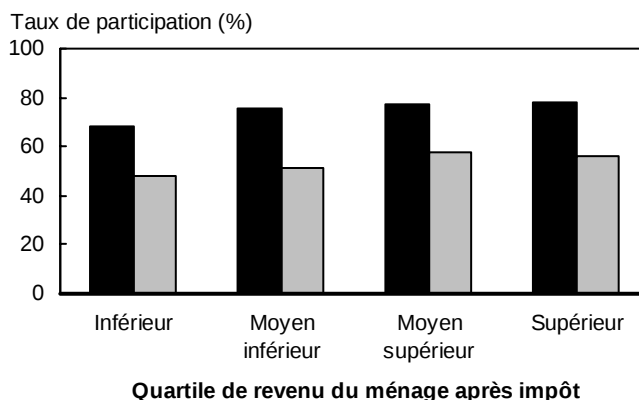
Le graphique 4 illustre les taux de participation aux études postsecondaires des jeunes Canadiens lorsque le niveau de scolarité des parents et le revenu du ménage sont combinés. Chez les répondants dont le revenu des parents ayant achevé des études postsecondaires se situait dans le quartile inférieur, 68 % poursuivaient des études postsecondaires; cela est bien inférieur aux taux de participation de ceux dont le revenu des parents, ayant fait des études postsecondaires, se situait dans les trois autres quartiles (respectivement 76 %, 77 % et 78 %). Chez les jeunes Canadiens dont les parents n'avaient pas effectué d'études postsecondaires, ceux dont les parents affichaient également un revenu du ménage plus faible étaient légèrement (sans que cette différence ne soit significative) moins susceptibles de faire des études postsecondaires.

Dans un même quartile de revenu, les taux de participation aux études postsecondaires affichent des écarts considérables lorsque le niveau de scolarité des



Graphique 4

Taux de participation aux études postsecondaires des Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, selon le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents, 1998



- Au moins un parent a fait des études postsecondaires
- Aucun des parents n'a fait d'études postsecondaires

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998

parents est pris en compte. Par exemple, dans le quartile inférieur, 68 % des jeunes adultes dont les parents avaient effectué des études postsecondaires en faisaient eux aussi, comparativement à 48 % de ceux dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins. Dans tous les quartiles, la participation aux études postsecondaires était statistiquement plus élevée chez ceux dont les parents avaient fait des études postsecondaires (graphique 4).

Il est tout particulièrement intéressant de constater que les jeunes adultes dont les parents avaient achevé des études postsecondaires (collégiales ou universitaires) et se

Régression logistique

Nous avons employé la régression logistique pour examiner l'impact relatif du revenu du ménage et du niveau de scolarité des parents sur la poursuite d'études postsecondaires.

Pour notre analyse, nous avons converti chaque quartile de revenu et niveau de scolarité des parents en une variable dichotomique afin d'indiquer la présence ou l'absence de la catégorie de réponse connexe. Pour ce qui est de la scolarité des parents, nous avons choisi ceux qui détenaient un diplôme d'études secondaires ou moins comme groupe de référence, et nous l'avons comparé avec les parents affichant d'autres niveaux de scolarité. Pour le quartile de revenu du ménage, nous avons choisi le quartile inférieur et comparé les autres quartiles avec cette catégorie comme groupe de référence. Nous avons testé les effets de l'interaction entre le quartile de revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents, mais ne les avons pas trouvés significatifs. Par conséquent, nous ne les avons pas inclus dans les modèles.

Les résultats d'une régression logistique sont une mesure appelée « rapport de cotes » pour chaque variable explicative examinée. Comparativement au groupe de référence, des rapports de cotes supérieurs à 1,0 indiquent une augmentation de la probabilité de poursuivre des études postsecondaires, alors que ceux qui sont inférieurs à 1,0 indiquent une diminution. Plus la valeur du rapport de cotes est grande, plus l'effet est notable.

Nous avons inclus la région dans les modèles de régression logistique afin de neutraliser les différences régionales entre les systèmes éducatifs. Par exemple, après avoir terminé 11 années d'études primaires et secondaires, les élèves du Québec doivent obtenir un diplôme d'études collégiales avant d'entreprendre des études universitaires. Outre les programmes généraux qui mènent à l'université, les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) offrent des programmes d'études collégiales.

situaient dans le quartile de revenu inférieur étaient plus susceptibles de poursuivre eux-mêmes des études postsecondaires que ceux dont les parents avaient un revenu qui se situait dans les quartiles supérieurs mais n'avaient pas fait d'études postsecondaires. Par exemple, 68 % des jeunes adultes dont les parents avaient un revenu dans le quartile inférieur et avaient effectué des études postsecondaires en faisaient eux aussi, par rapport à 56 % de ceux dont les parents occupaient le quartile de revenu supérieur et n'avaient pas effectué d'études postsecondaires.

Ensemble, le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents demeurent des facteurs déterminants de la poursuite d'études postsecondaires

Les différences régionales entre les systèmes éducatifs ayant été neutralisées, le tableau 2 présente les résultats d'une régression logistique qui a servi à modéliser la vraisemblance de la participation aux études postsecondaires comparativement à la non-participation. Le modèle 1 révèle l'incidence du revenu du ménage, le modèle 2 porte sur celle du niveau de scolarité des parents et le modèle 3 comprend les effets combinés de ces deux facteurs.

À l'examen de l'incidence du revenu du ménage (modèle 1), nous avons constaté que les jeunes adultes dont les parents avaient un revenu après impôt se situant dans le quartile supérieur étaient plus susceptibles (rapport de cotes=2,8) de poursuivre des études postsecondaires que ceux dont les parents disposaient d'un revenu se situant dans le quartile inférieur (rapport de cotes=1,0). Le modèle 3 montre que l'incidence du revenu du ménage est réduite mais toujours présente lorsque le niveau de scolarité des parents est pris en compte : ceux du quartile supérieur étaient plus enclins à effectuer des études postsecondaires (rapport de cotes=1,9) que ceux du quartile inférieur (rapport de cotes=1,0).

Lorsque nous avons examiné uniquement le niveau de scolarité des parents (modèle 2), nous avons pu observer que les jeunes adultes dont les parents avaient achevé des études universitaires avaient beaucoup plus tendance à poursuivre des études postsecondaires (rapport de cotes=5,9) que ceux dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins (rapport de cotes=1,0). Lorsqu'on a ajouté l'effet du revenu du ménage (modèle 3), l'incidence du niveau de scolarité des parents s'est trouvée légèrement amoindrie mais toujours très forte : les jeunes adultes canadiens dont les parents avaient effectué des études universitaires étaient toujours bien plus susceptibles de faire des études postsecondaires (rapport de cotes=5) que ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins (rapport de cotes=1,0).



Tableau 2

Rapports de cotes établis à partir du modèle de régression logistique sur la poursuite d'études postsecondaires des Canadiens de 18 à 21 ans ne fréquentant plus l'école secondaire, selon le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents, 1998

	Modèle 1 (revenu ¹)	Modèle 2 (niveau de scolarité ¹)	Modèle 3 (revenu et niveau de scolarité ¹)
rapport de cotes			
Quartile de revenu du ménage après impôt			
Inférieur ²	1,0		1,0
Moyen inférieur	1,7		1,5**
Moyen supérieur	1,9		1,7**
Supérieur	2,8		1,9
Niveau de scolarité des parents			
Diplôme d'études secondaires ou moins ²		1,0	1,0
Diplôme d'études collégiales		1,9	1,8
Diplôme d'études universitaires		5,9	5,2
Région			
Québec	2,9	2,1	2,5
Atlantique	1,3 ^{NS}	1,0 ^{NS}	1,2 ^{NS}
Ontario ²	1,0	1,0	1,0
Prairies	0,7**	0,6**	0,6**
Colombie-Britannique	1,9 ^{NS}	0,8 ^{NS}	0,9 ^{NS}
Statistiques des modèles			
Modèle chi carré	120 (df=7) ¹	196 (df=6) ¹	214 (df=9) ¹
Validité de l'ajustement chi carré : modèle 3 par rapport au modèle 1			94 (df=2) ³
Validité de l'ajustement chi carré : modèle 3 par rapport au modèle 2			18 (df=3) ³
Pourcentage de prédictions exactes	64,5	64,5	69,7
Logarithme du rapport de vraisemblance	-990	-952	-943

Notes :

Dans les modèles présentés ci-haut, les rapports de cotes signalés sont significatifs à $p=0,0001$, à moins d'indication contraire.

** Écart par rapport au groupe de référence à $0,005 < p \leq 0,01$.

^{NS} L'écart par rapport au groupe de référence n'est pas statistiquement significatif.

1. Le modèle de régression logistique général est significatif à $p < 0,0001$.

2. Groupe de référence.

3. La validité de l'ajustement chi carré est significative à $p < 0,0001$.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1993 à 1998.

Le niveau de scolarité des parents constitue un facteur déterminant quand vient le temps de choisir entre les études collégiales et universitaires

Les différences régionales entre les systèmes éducatifs ayant été neutralisées, le tableau 3 illustre les résultats de la régression logistique servant à modéliser la vraisemblance de la poursuite d'études universitaires comparativement aux études collégiales parmi ceux qui ont effectué des études postsecondaires. Les répondants qui ne s'étaient pas inscrits au collège ou à l'université ont été exclus de cette analyse. Le modèle 1 porte sur le revenu du ménage; le modèle 2, sur le niveau de scolarité des parents; et le modèle 3, sur les deux à la fois.

Chez ceux qui ont fait des études postsecondaires, le niveau de scolarité des parents était un facteur déterminant dans le choix entre l'université et le collège. Lorsque nous avons examiné uniquement le revenu du ménage, nous avons constaté que ce facteur semblait être grandement lié au choix (modèle 1). Toutefois, lorsque les effets du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage ont été pris en compte (modèle 3), le revenu n'était plus aussi intimement lié au type d'études postsecondaires². Au seul examen du niveau de scolarité des parents, nous avons constaté une incidence certaine quant à l'alternative choisie : collège ou université (modèle 2). Cet effet est demeuré appréciable lorsque nous y avons ajouté le revenu du ménage (modèle 3). Les étudiants de l'enseignement postsecondaire dont les parents avaient effectué des études universitaires étaient plus susceptibles (rapport de cotes=3,3) que ceux dont les parents étaient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins (rapport de cotes=1,0) d'opter pour l'université. Ces résultats vont dans le sens des recherches canadiennes déjà réalisées sur le rôle de la scolarité des parents dans la poursuite d'études postsecondaires (Guppy et Pendakur, 1989).



Tableau 3
Rapports de cotes établis à partir du modèle de régression logistique sur la poursuite d'études universitaires ou collégiales chez les Canadiens de 18 à 21 ans qui effectuaient des études postsecondaires, selon le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents, 1998

	Modèle 1 (revenu ¹)	Modèle 2 (niveau de scolarité ¹)	Modèle 3 (revenu et niveau de scolarité ¹)
rapport de cotes			
Quartile de revenu du ménage après impôt			
Inférieur ²	1,0		1,0
Moyen inférieur	0,9 ^{NS}		0,9 ^{NS}
Moyen supérieur	1,6*		1,4 ^{NS}
Supérieur	1,6*		1,2 ^{NS}
Niveau de scolarité des parents			
Diplôme d'études secondaires ou moins ²		1,0	1,0
Diplôme d'études collégiales		1,7**	1,7**
Diplôme d'études universitaires		3,3	3,2
Région			
Québec	0,2	0,1	0,1
Atlantique	1,6 ^{NS}	1,4 ^{NS}	1,5 ^{NS}
Ontario ²	1,0	1,0	1,0
Prairies	1,1 ^{NS}	0,9 ^{NS}	1 ^{NS}
Colombie-Britannique	0,5**	0,5**	0,5**
Statistiques des modèles			
Modèle chi carré	175 (df=7) ¹	205 (df=6) ¹	212 (df=9) ¹
Validité de l'ajustement chi carré : modèle 3 par rapport au modèle 1			38 (df=2) ³
Validité de l'ajustement chi carré : modèle 3 par rapport au modèle 2			6 (df=3) ³
Pourcentage de prédictions exactes	68,7	70,1	73,2
Logarithme du rapport de vraisemblance	-578	-562	-599

Notes :

Dans les modèles présentés ci-haut, les rapports de cotes signalés sont significatifs à $p=0,0001$, à moins d'indication contraire.

* Écart par rapport au groupe de référence à $0,01 < p \leq 0,05$.

** Écart par rapport au groupe de référence à $0,005 < p \leq 0,01$.

^{NS} L'écart par rapport au groupe de référence n'est pas statistiquement significatif.

1. Le modèle de régression logistique général est significatif à $p < 0,0001$.

2. Groupe de référence.

3. La validité de l'ajustement chi carré est significative à $p < 0,0001$.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 1998.

Conclusion

Ces résultats démontrent l'effet combiné du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires. Ensemble, le niveau de scolarité des parents et le revenu du ménage demeurent des facteurs déterminants de la poursuite d'études postsecondaires lorsque les différences régionales de la structure des systèmes éducatifs sont neutralisées. Par ailleurs, le niveau de scolarité des parents produit une incidence considérable sur le choix des études universitaires plutôt que des études collégiales. Un examen plus poussé des raisons qui expliquent les écarts de participation aux études postsecondaires des jeunes adultes dont les parents n'ont pas effectué d'études universitaires ou collégiales pourrait servir à ouvrir l'accès de ces personnes aux études postsecondaires.

RTE

Notes

1. Ces résultats sont semblables mais non identiques aux données publiées par Statistique Canada (2001 et 2002) portant sur le revenu familial et les études postsecondaires. Ces écarts peuvent être attribuables au fait que la présente étude exclut les répondants qui fréquentaient toujours l'école secondaire.
2. Selon un test de validité de l'ajustement chi carré fondé sur la différence du logarithme du rapport de vraisemblance entre le modèle 2 et le modèle 3, l'ajout du revenu comme facteur déterminant n'améliorait pas de manière significative la prévision de la participation aux études universitaires par rapport aux études collégiales.

Bibliographie

- BOUCHARD, B. 2000, « La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 6, n° 4, p. 24 à 31.
- BOWLBY, J.W. et K. McMULLEN. 2002, « À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition », produit n° 81-591-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Adresse Internet : < http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi >.

- BUTLIN, G. 1999, « Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 3, p. 9 à 31.
- DE BROUCKER, P. et L. LAVALLÉE. 1998, « Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 1, p. 22 à 29.
- DE BROUCKER, P. et K. UNDERWOOD. 1998, « La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 2, p. 30 à 45.
- FOURNIER, E., G. BUTLIN et P. GILES. 1995, « Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 2, n° 2, p. 22 et 23.
- GUPPY, N. et K. PENDAKUR. 1989, « The Effects of Gender and Parental Education on Participation within Postsecondary Education in the 1970s and 1980s », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 19, n° 1.
- LAVALLÉE, L., B. PEREBOOM et C. GRIGNON. Février 2002, *Access to Postsecondary Education and Labour Market Transitions of Postsecondary Education*. Rapport rédigé pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, Division de l'élaboration des politiques et des programmes, Groupe de l'analyse socioéconomique.
- NATIONAL CENTER FOR EDUCATION STATISTICS. 1997, « Postsecondary Persistence and Attainment », *The Conditions of Education 1998*, Washington, D.C., United States Department of Education.
- . 1998, *Fathers' Involvement in Their Children's School*, Washington, D.C., United States Department of Education. Adresse Internet : <<http://nces.ed.gov/pubsearch>>.
- . 1999, « College Access and Affordability », *The Conditions of Education 1998*, Washington, D.C., United States Department of Education.
- STATISTIQUE CANADA. 7 décembre 2001, « Participation aux études postsecondaires et revenu familial », *Le Quotidien*, Adresse Internet : <www.statcan.ca/Daily/Français>.
- . « Participation aux études postsecondaires et revenu familial — Rectificatif, *Le Quotidien*, 9 janvier 2002. Adresse Internet : <www.statcan.ca/Daily/Français>.



Charge de travail et stress chez les enseignants de la Colombie-Britannique

Introduction

Le présent article constitue un condensé de quatre rapports produits par le personnel de recherche de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique (FEECB) au sujet de la charge de travail et du stress chez les enseignants (Naylor, 2001b; Naylor et Malcolmson, 2001; Schaefer, 2001a,b). On peut les consulter sur le site Web de la FEECB, <www.bctf.ca/education/worklife/>, qui contient également d'autres rapports connexes à saveur internationale sur la charge de travail et le stress chez les enseignants (Naylor, 2001).

On peut également se reporter à deux articles antérieurs de la présente revue, qui traitaient de la charge de travail des enseignants. Schembari (1994), qui a utilisé les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, puis Gallén, Karlenzig et Tamney (1996), qui ont dépouillé celles d'une enquête réalisée selon la méthode du journal, dans lequel les enseignants avaient consigné leurs activités de travail sur une période de deux semaines.

Charlie Naylor
Membre du personnel de recherche de
la Fédération des enseignantes et des
enseignants de la Colombie-Britannique
Téléphone : (604) 871 2254
Courrier électronique : cnaylor@bctf.ca

Anne C. (Anny) Schaefer
Membre du personnel de recherche de
la Fédération des enseignantes et des
enseignants de la Colombie-Britannique
Téléphone : (604) 871 2252
Courrier électronique : aschaefer@bctf.ca

Données démographiques

Les données, dont on s'est servi pour le présent article et pour les rapports originaux, proviennent de deux enquêtes sur la charge de travail et le stress des enseignants. La Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique (FEECB) a mené ces enquêtes au printemps 2001.

Le questionnaire de la English Teaching Workload Survey a été remis aux enseignants d'anglais des écoles secondaires de la province, par l'entremise de leur école. Plus de 737 enseignants ont renvoyé leur questionnaire rempli.

L'enquête de la FEECB — Worklife of Teachers Survey Series, 1: Workload and Stress — portait sur les perceptions de la charge de travail et du stress que se font les enseignants des écoles primaires et secondaires. Le questionnaire a été envoyé à des enseignants qui ont été choisis au hasard à partir de la base de données provinciale des membres de la FEECB. L'échantillon de 644 répondants reflétait assez bien la population générale des enseignants de Colombie-Britannique, à quelques exceptions près.

- Les enseignantes étaient légèrement surreprésentées, tout comme les enseignants de 55 ans et plus, tandis que le groupe des 45 à 54 ans était légèrement sous-représenté.
- Les enseignants comptant moins de 10 ans d'expérience étaient aussi un peu sous-représentés dans l'échantillon, tandis que ceux qui possédaient une expérience de 20 ans et plus étaient surreprésentés. La situation peut s'expliquer du fait que les nouveaux enseignants, qui consacrent en général plus de temps à des activités comme la préparation et la correction, n'ont peut-être pas eu le temps de répondre à l'enquête.
- Près de 61 % des répondants à l'enquête assumaient au moins quelques tâches au cycle primaire, comparativement à 59 % de tous les enseignants de la Colombie-Britannique. L'échantillon semble bien refléter la population à cet égard.

- Au nombre des enseignants contractuels faisant partie de l'échantillon, 18 % travaillaient à temps partiel, par rapport à 23,5 % de l'ensemble du personnel enseignant. La Colombie-Britannique compte un pourcentage plus élevé d'enseignants à temps partiel que toute autre province. Plus de la moitié (55,5 %) des enseignants occupant un poste à temps partiel le font par choix. Environ 1 enseignant sur 5 (21,1 %) travaillait à temps partiel contre son gré et aurait préféré une affectation comptant un plus grand nombre d'heures; 9,4 % travaillaient à temps partiel en raison de la charge de travail; et 6,3 %, pour cause de maladie ou d'invalidité, ou pour occuper un emploi adapté ou assumer d'autres tâches¹.
- En moyenne, les enseignants en attente (enseignants non contractuels) qui ont répondu à l'enquête avaient travaillé 63,6 jours entre le début de septembre 2000 et la fin de mars 2001.
- Un peu plus des trois quarts (77 %) des enseignants de l'échantillon travaillaient principalement comme titulaires de classe; 17 % étaient des spécialistes de l'apprentissage, comme des conseillers, des enseignants-bibliothécaires et des enseignants d'anglais langue seconde (ALS), 2 % étaient des enseignants itinérants et 4 % appartenaient à d'autres catégories. Ces pourcentages correspondent aux données de dotation recueillies par le ministère de l'Éducation.
- Les trois quarts des enseignants du primaire et le huitième des enseignants du secondaire ont indiqué que leur principal domaine de responsabilité était d'enseigner la majorité des matières aux élèves. Cette première fonction mise à part, les domaines de responsabilité les plus courants chez les enseignants du primaire étaient les suivants : l'aide à l'apprentissage, la musique, l'art dramatique et les beaux-arts, l'ALS et le programme d'immersion en français, appelé « programme-cadre de français ». Chez les enseignants du secondaire, l'éducation alternative arrivait derrière, en matière de responsabilité courante.

1. Programmes offerts aux membres de la FEECB qui touchent des prestations d'invalidité. Le terme « emploi adapté » désigne un retour à l'enseignement sur une base réduite et la désignation « autres tâches », un travail différent de l'enseignement.

Résultats

Enseignants d'anglais au cycle secondaire

En analysant les résultats de la English Teaching Workload Survey, Naylor et Malcolmson (2001) ont fait les constatations suivantes relativement aux enseignants d'anglais au secondaire :

- ils travaillaient plus de 53 heures par semaine pendant l'année scolaire;
- ils consacraient la plus grande partie de leur temps à la préparation des cours et à la correction, soit plus de 19 heures d'une semaine de travail moyenne; cela représente près des deux tiers des heures déclarées à exercer leur profession sans être en relation avec les élèves;

- ils signalaient des charges de travail croissantes depuis quelques années;
- ils estimaient que l'organisation scolaire jouait un rôle prépondérant dans la détermination des perceptions de la charge de travail chez les enseignants; les écoles ayant adopté un système semestriel affichaient la plus forte insatisfaction dans des domaines comme l'organisation du temps de préparation;
- ils rapportaient un nombre élevé et croissant d'élèves en ALS et d'élèves ayant des besoins particuliers dans leurs classes. Le nombre d'élèves d'ALS ou d'élèves nécessitant une éducation spécialisée, à qui ils devaient

enseigner, était souvent doublement supérieur au nombre prévu par le ministère de l'Éducation, sans qu'ils puissent bénéficier du soutien supplémentaire nécessaire;

- ils disaient adapter leurs méthodes d'enseignement pour faire face à la lourde charge de travail, plutôt que pour répondre à des facteurs pédagogiques;
- ils présentaient des symptômes généralisés de stress et des aptitudes variées à faire face au stress. L'âge et le sexe semblaient constituer des variables pertinentes de la perception du stress et de la capacité d'y résister; les femmes et les jeunes enseignants rendant compte des effets les plus dévastateurs et d'une aptitude réduite à le maîtriser.

Les auteurs prétendent que des mesures devraient être prises pour diminuer la charge de travail des enseignants d'anglais du secondaire. Selon eux, le fait de ne pas aborder les problèmes causés par la charge de travail et le stress risque d'accentuer la réduction des effectifs chez les enseignants d'anglais du secondaire, car de nombreux répondants ont déclaré vouloir trouver d'autres affectations ou un travail à temps partiel, ou même abandonner l'enseignement.

Charge de travail et stress

Les données qualitatives provenant du questionnaire de la Worklife of Teachers Survey Series, 1: Workload and Stress de la FEECB indiquent que les enseignants de la C.-B. assumaient une lourde charge de travail et que beaucoup d'entre eux souffraient de stress attribuable à diverses causes, notamment :

- une charge de travail élevée;
- un vaste éventail de tâches qui ont changé au fil des ans;
- une composition des classes en évolution;
- des tensions saisonnières, ponctuées de périodes intensives de travail s'ajoutant à la charge régulière;
- des modifications considérables aux programmes d'études;
- de nombreuses attentes émanant des gouvernements, des employeurs, des administrations scolaires et des parents.

Un tel stress peut entraîner de graves conséquences. Les enseignants qui essaient d'y faire face en diminuant leurs heures rémunérées doivent souvent travailler des heures supplémentaires sans être payés. Ceux qui continuent à travailler tout en étant malades risquent de voir leur santé se dégrader et de se heurter à des problèmes familiaux. Ceux qui ne peuvent faire face au stress prennent des congés ou songent à quitter définitivement la profession. Les enseignants ont établi quatre facteurs essentiels — le temps, les ressources, le soutien et le respect — devant

contribuer à maintenir une charge de travail acceptable; à leur avis, ceux-ci semblent faire défaut.

Il se dégage de ces résultats (Naylor, 2001b; Schaefer, 2001a,b), des conclusions qui s'apparentent étroitement à celles qu'on trouve dans la documentation internationale sur la charge de travail et le stress des enseignants (Dinham et Scott, 2000; Drago et al., 1999; Naylor, 2001a).

Vacances estivales 2000

Compte tenu de leur congé estival de neuf semaines, on a demandé aux enseignants d'indiquer le nombre de semaines qu'ils avaient consacrées, en 2000, à chacune des activités suivantes :

- prendre des vacances;
- enseigner dans une école d'été;
- travailler ailleurs que dans une école d'été;
- suivre des cours liés à l'enseignement;
- faire du bénévolat;
- se préparer à la nouvelle année scolaire;
- participer à d'autres activités.

En dépit du fait que les enseignants disposaient de neuf semaines de vacances à l'été 2000, ce temps n'a pas été pris entièrement sous forme de congés proprement dits. Le quart des enseignants de la C.-B. avaient pris deux semaines de vacances ou moins cet été-là et plus du tiers, trois semaines ou moins. En moyenne, les enseignants avaient utilisé environ 58 % de leurs vacances estivales pour se reposer. Les jeunes enseignants s'étaient accordés moins de congés que leurs collègues plus âgés, et ceux comptant moins de 10 ans d'expérience avaient pris les vacances les plus courtes.

En raison de la faible rémunération qu'ils touchent comparativement à d'autres professions et du coût élevé de la vie en Colombie-Britannique, beaucoup d'enseignants doivent travailler pendant l'été. Près de 7 % d'entre eux avaient consacré une partie de la saison estivale à enseigner dans une école d'été, 17 % (1 enseignant sur 6) avaient occupé un emploi non lié à l'enseignement, 22 % (plus de 1 enseignant sur 5) avaient enseigné ou cumulé d'autres tâches rémunérées pendant une partie de l'été, et environ 2 % avaient occupé un autre emploi et enseigné un cours d'été.

En outre, 1 enseignant sur 6 (16 %) avait passé une partie de l'été 2000 à suivre des cours pour se familiariser avec une nouvelle méthode pédagogique ou avec un nouveau programme pour la rentrée scolaire. Au moins 1 enseignant sur 8 (13 %) avait fait du bénévolat pendant les mois d'été. Près des trois quarts (74 %) d'entre eux avaient passé au moins une semaine de leurs vacances estivales à se préparer pour la rentrée; chez les enseignants à plein

temps, ce pourcentage atteignait 80 %. Comparativement à leurs collègues affichant de 20 à 24 ans d'expérience, les nouveaux enseignants étaient plus de deux fois susceptibles de consacrer trois ou quatre semaines de leurs vacances à organiser la nouvelle année scolaire.

Les enseignants ont également mentionné d'autres activités estivales, comme assumer des responsabilités familiales, prendre soin d'eux-mêmes, se rétablir d'une maladie ou d'une période de stress, ou s'occuper de la maison. Bien qu'on ne puisse en déterminer la cause, l'étude a permis d'établir un lien entre une vacance estivale de durée insuffisante et des effets négatifs sur la santé.

- Plus de 85 % des enseignants ont déclaré éprouver une fatigue liée au travail. Parmi ceux qui ne prenaient pas de vacances estivales, presque 95 % ont dit se sentir fatigués, comparativement à 77 % de ceux qui avaient profité des neuf semaines complètes de vacances.
- Chez les enseignants qui n'avaient pas pris de vacances, 83 % ont indiqué qu'ils passaient moins de temps avec leur famille ou leurs amis pour des raisons professionnelles, comparativement à seulement 49 % de ceux qui s'accordaient les neuf semaines de vacances.
- De même, 78 % de ceux qui ne prenaient pas de vacances estivales ont dit consacrer moins de temps à des intérêts ou loisirs personnels en raison des pressions subies au travail, comparativement à 50 % de ceux qui profitaient des neuf semaines de vacances.
- Plus du tiers (37 %) des enseignants ont dit éprouver des problèmes de santé liés à leur vie professionnelle. Les enseignants qui ne prenaient que des congés raccourcis — trois semaines ou moins — étaient plus susceptibles de signaler des problèmes de santé liés au travail (45 %) que ceux qui avaient bénéficié de sept à neuf semaines de vacances (31 %). On peut interpréter ces résultats à la lumière des preuves croissantes étayant l'hypothèse selon laquelle un stress prolongé — surtout lorsqu'il est causé par l'isolement et un sentiment d'absence de contrôle — peut miner l'organisme. Les effets sur la santé pouvant en découler sont, par exemple, une cardiopathie, un système immunitaire affaibli, une résistance à l'insuline (possibilité de diabète) et un cancer.

RTE

Bibliographie

- DINHAM, S. et C. SCOTT. 2000, *Teachers' Work and the Growing Influence of Societal Expectations and Pressures*. Document présenté lors de la conférence de l'American Educational Research Association, tenue à New Orleans, du 24 au 28 avril.
- DRAGO, R. et al. Avril 1999, « New estimates of working time for elementary school teachers ». *Monthly Labor Review*.
- GALLÉN, Verna, Bruce KARLENZIG et Isobel TAMNEY. 1996, « Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 2, n° 4, p. 49 à 58.
- NAYLOR, Charlie. 2001a, *Teacher workload and stress: An international perspective on human costs and systemic failure*, Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique (FEECB). Adresse Internet : <www.bctf.ca/education/worklife/>. Rapport de recherche.
- . 2001b, *What do British Columbia's teachers consider to be the most significant aspects of workload and stress in their work? Analysis of qualitative data from the BCTF Worklife of Teachers Survey Series, 1: Workload and Stress*, FEECB. Adresse Internet : <www.bctf.ca/education/worklife/>. Rapport de recherche.
- NAYLOR, Charlie et John MALCOLMSON. 2001, *I love teaching English, but...': A study of the workload of English teachers in B.C. secondary grades*, FEECB. Adresse Internet : <www.bctf.ca/education/worklife/>. Rapport de recherche.
- SCHAEFER, Anny. 2001a, *Demographic overview: Teacher workload issues and stress survey, Spring 2001*, FEECB. Adresse Internet : <www.bctf.ca/education/worklife/>. Rapport de recherche.
- . 2001b, *How I spent my summer vacation': Time-use data from the Spring 2001 BCTF Worklife of Teachers survey series — Workload issues and stress*, FEECB. Adresse Internet : <www.bctf.ca/education/worklife/>. Rapport de recherche.
- SCHEMBARI, Patricia. 1994, « La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 1, n° 3, p. 11 à 16.

Données

disponibles

Données parues

Veillez noter que dans la section « Données parues » nous publions les titres des données qui étaient diffusées depuis le dernier numéro de la Revue trimestrielle de l'éducation. Les détails sur ces données parues sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada à www.statcan.ca. Cliquez sur « Le Quotidien » et « Parutions précédentes ».

- Effectifs à temps plein des programmes de formation technique et professionnelle et de formation préparatoire 1998-1999 (3 avril 2002)
- Indice des prix à l'enseignement, 2000 (5 avril 2002)
- Professeurs d'université à temps partiel 1990-91 à 1997-98 (8 mai 2002)

RTE



Données récentes

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives ¹	Provisoires ou estimées ²
A. Primaire ou secondaire		
Inscriptions dans les écoles publiques	1998-1999	1999-2000 ^e 2000-2001 ^e 2001-2002 ^e
Inscriptions dans les écoles privées	1998-1999	1999-2000 ^e
Inscriptions aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde	1998-1999	
Diplomation au secondaire	1998-1999	
Enseignants dans les écoles publiques	1998-1999	1999-2000 ^e 2000-2001 ^e 2001-2002 ^e
Enseignants dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Caractéristiques des écoles primaires et secondaires	1998-1999	1999-2000 ^e
Statistiques financières des conseils scolaires	1998	
Statistiques financières des écoles générales privées	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e 2000-2001 ^e
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement primaire ou secondaire	1998-1999	1999-2000 ^p 2000-2001 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement primaire ou secondaire	1998-1999	1999-2000 ^p 2000-2001 ^e
Indice des prix de l'enseignement	2000	
B. Postsecondaire		
Inscriptions dans les universités	1999-2000	révolues
Grades universitaires décernés	1998	révolues
Inscriptions aux cours des programmes universitaires de formation continue	1996-1997	révolues
Enseignants dans les universités	1999-2000	
Traitements et échelles de traitement des enseignants à temps plein des universités canadiennes	1999-2000	
Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	2001-2002	
Statistiques financières des universités	1999-2000	2000-2001 ^e
Statistiques financières des collèges	1999-2000	2000-2001 ^e
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1999-2000	2000-2001 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1999-2000	2000-2001 ^e
Collèges communautaires et établissements analogues : effectifs et diplômés postsecondaires	1998-1999	1999-2000 ^e
Effectifs des programmes de formation professionnelle axée sur les métiers	1998-1999	1999-2000 ^e
Personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles de métiers	1997-1998	1998-1999 ^p 1999-2000 ^p
Participation des étudiants étrangers aux universités canadiennes	1998-1999	

Voir les notes à la fin du tableau.



Données récentes (fin)

Séries de données

C. Publications³

L'éducation au Canada (2000)

Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (1999)

Après le secondaire : les premières années (1996)

Participation aux études postsecondaires et revenu familial (1998)

Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite (1998)

Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne (1993-1995)

Indice des prix de l'enseignement — rapport méthodologique

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire (1994)

Guide des données sur l'enseignement des niveaux primaire et secondaire au Canada (1995)

Guide des sources d'information et de données de Statistique Canada sur l'éducation et la formation des adultes (1996)

Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada — Troisième édition (1996)

Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada — Première édition (1996)

La promotion de 1990 : compendium des résultats (1996)

La promotion de 1990 : second regard (1997)

La promotion de 1995 : rapport de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (1999)

Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (1999)

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE (2000)

« In Pursuit of Equity in Education: Using International Indicators to Compare Equity Policies » (2001)

Littératie, économie et société (1995)

Littératie et société du savoir (1997)

La littératie à l'ère de l'information (2000)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, série de monographies

Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : Étude comparative internationale (2001)

À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences (2000)

Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (1996)

L'enfance et la jeunesse à risque : rapport du colloque

À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition (2000)

Notes :

1. Indique l'année civile (p. ex. 1993) ou l'année scolaire ou financière la plus récente (p. ex. 1993-1994) pour lesquelles les données définitives sont disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires.
2. Indique l'année civile (p. ex. 1995) ou l'année scolaire ou financière la plus récente (p. ex. 1995-1996) pour lesquelles des données sont disponibles. Les données peuvent être provisoires (p. ex. 1995^p), estimées (p. ex. 1995^e) ou partielles (p. ex. données non disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires).
3. L'année entre parenthèses indique l'année de publication. Certaines de ces publications ont été préparées avec la coopération d'autres ministères ou organismes. Pour obtenir des renseignements sur la façon de vous procurer des exemplaires de ces rapports, veuillez communiquer avec le Services aux clients de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation. Téléphone : (613) 951-7608; sans frais au 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca.



Données anticipées

Cette rubrique résume les données sur les établissements, les enseignants, les inscriptions, les grades et les finances pour tous les ordres d'enseignement au Canada. À moins d'indication contraire, le présent numéro donne les chiffres réels pour 1999-2000, les chiffres provisoires pour 2000-2001 et les estimations pour 2001-2002. Les statistiques financières sont données en dollars courants de 1998-1999 à 2001-2002. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Service à la clientèle, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-7608 ou sans frais au 1 800 307-3382 ou par télécopieur au (613) 951-9040.

Effectif

- À l'automne 2001, on a estimé à 520 000 le nombre d'élèves qui se sont inscrits au niveau préscolaire, soit une diminution de 1 800 par rapport à l'automne 2000. Les effectifs de la 1^{re} à la 12^e année devaient atteindre 4,9 millions, soit 2 400 de moins que l'année précédente.

Enseignant(e)s

- Le nombre d'enseignants à temps plein du primaire et du secondaire devaient se chiffrer à 305 700 en 2001-2002, soit une augmentation de 1 500 par rapport à l'année précédente.

Finances

- En 2000-2001, les dépenses totales au chapitre de l'enseignement devaient se chiffrer à 66,5 milliards de dollars, soit une diminution de 1,8 % par rapport à 1999-2000.
- Les trois paliers de gouvernement se sont acquittés 82 % de la facture de l'éducation en 2000-2001; le reste proviendra de frais de scolarité et d'autres sources privées.
- Le niveau primaire et secondaire devait représenter environ 60 % des dépenses totales au chapitre de l'enseignement en 2000-2001. L'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle représentaient respectivement environ 27 % et 13 %.

RTE



Tableau 1
Établissements, effectifs scolaires et enseignants, 1999-2000 à 2001-2002

	Établissements			Effectifs scolaires					Enseignants à temps plein		
	Primaires/ secon- daires ^{e,1}	Collèges commu- nautaires ²	Univer- sités	Pré- scolaires ^{e,1}	Primaires secon- daires ^{e,1}	Postsecon- daires à temps plein des collèges commu- nautaires ^{3,4}	Univer- sitaires à temps plein ^{e,4}	Univer- sitaires à temps partiel ^{e,4}	Primaires/ secon- daires ^{e,1}	Postsecon- daires des collèges commu- nautaires ^{p,5}	Univer- sités ⁶
						nombre					
Canada											
1999-2000	15 623	199	75	517 091	4 862 775	404 983	590 663	257 508	301 757	27 832	33 801
2000-2001 ^c	15 604	..	..	522 034	4 867 273	404 440	..	..	304 232	..	..
2001-2002 ^c	15 570	..	..	520 270	4 864 882	..	..	..	305 725	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador											
1999-2000	353	2	1	5 692	88 875	6 023	12 994	2 783	6 195	836	857
2000-2001 ^c	334	..	..	5 380	85 727	6 041	..	..	5 983	..	..
2001-2002 ^c	314	..	..	5 046	82 656	..	..	..	5 761	..	..
Île-du-Prince-Édouard											
1999-2000	72	2	..	49	24 391	1 918	2 549	500	1 396	73	189
2000-2001 ^c	72	..	..	1 698	24 380	1 930	..	..	1 408	..	..
2001-2002 ^c	72	..	..	1 811	24 327	..	..	..	1 421	..	..
Nouvelle-Écosse											
1999-2000	510	5	12	11 701	150 460	7 099	29 087	7 500	9 473	616	1 963
2000-2001 ^c	509	..	..	11 533	149 736	7 085	..	..	9 516	..	..
2001-2002 ^c	511	..	..	11 267	149 111	..	..	..	9 626	..	..
Nouveau-Brunswick											
1999-2000	374	5	5	8 989	119 995	5 248	18 037	4 100	7 394	920	1 109
2000-2001 ^c	364	..	..	8 865	118 348	5 275	..	..	7 313	..	..
2001-2002 ^c	354	..	..	8 690	116 713	..	..	..	7 237	..	..
Québec											
1999-2000	2 996	89	7	95 109	1 027 079	164 904	136 330	100 001	69 542	11 217	8 005
2000-2001 ^c	2 990	..	..	94 816	1 024 434	164 648	..	..	70 347	..	..
2001-2002 ^c	2 976	..	..	93 326	1 022 209	..	..	..	71 183	..	..
Ontario											
1999-2000	5 458	40	21	270 500	1 862 767	142 715	237 112	75 070	116 541	6 839	12 486
2000-2001 ^c	5 438	..	..	274 791	1 858 949	142 482	..	..	116 447	..	..
2001-2002 ^c	5 414	..	..	275 685	1 848 807	..	..	..	116 012	..	..
Manitoba											
1999-2000	862	6	6	17 586	205 411	4 223	20 866	9 831	12 495	715	1 471
2000-2001 ^c	864	..	..	17 078	206 392	4 212	..	..	12 473	..	..
2001-2002 ^c	869	..	..	16 457	207 368	..	..	..	12 504	..	..
Saskatchewan											
1999-2000	894	4	4	15 716	193 600	2 768	23 937	7 515	11 646	884	1 397
2000-2001 ^c	886	..	..	15 453	193 322	2 781	..	..	11 810	..	..
2001-2002 ^c	877	..	..	15 135	192 920	..	..	..	11 988	..	..
Alberta											
1999-2000	1 879	19	..	41 154	530 871	32 201	55 533	26 019	30 919	3 171	3 124
2000-2001 ^c	1 889	..	10	41 743	536 120	32 150	..	..	32 256	..	..
2001-2002 ^c	1 895	..	..	42 523	541 596	..	..	..	32 834	..	..
Colombie-Britannique											
1999-2000	2 103	24	8	48 618	636 215	37 342	54 218	24 189	34 385	2 347	3 200
2000-2001 ^c	2 134	..	..	48 669	646 160	37 288	..	..	34 895	..	..
2001-2002 ^c	2 162	..	..	48 342	655 100	..	..	..	35 360	..	..
Yukon											
1999-2000	28	1	...	454	5 843	265	...	...	417	84	...
2000-2001 ^c	28	..	...	456	5 961	271	...	...	415	..	...
2001-2002 ^c	27	..	...	442	6 039	..	...	...	413	..	...
Territoires du Nord-Ouest											
1999-2000	50	1	...	822	9 358	110	...	...	736	83	...
2000-2001 ^c	52	..	...	838	9 607	98	...	...	745	..	...
2001-2002 ^c	53	..	...	826	9 782	..	...	...	760	..	...
Nunavut											
1999-2000	42	1	...	673	7 657	167	...	...	602	47	...
2000-2001 ^c	42	..	...	686	7 860	179	...	...	609	..	...
2001-2002 ^c	44	..	...	691	7 944	..	...	...	611	..	...
Ministères de la Défense nationale outre-mer											
1999-2000 ^c	2	...	...	28	253	...	...	...	16	...	...
2000-2001 ^c	2	...	...	28	277	...	...	...	15	...	...
2001-2002 ^c	2	...	...	29	310	...	...	...	15	...	...

Notes :

.. Nombres indisponibles.

... N'ayant pas lieu de figurer

1. Ces données sont des estimations et comprennent toutes les écoles publiques, privées et fédérales et les écoles pour les malvoyants et malentendants.

2. Le nombre d'institutions ne comprend pas les campus, contrairement à ce qui était publié dans la Revue trimestrielle de l'éducation pour certaines des provinces.

3. Comprend les effectifs des collèges communautaires à l'enseignement au niveau postsecondaire, les cégeps, les écoles en milieu infirmier et hospitalier, et autres établissements analogues.

4. Session régulière d'hiver seulement.

5. Sont inclus les enseignants des collèges communautaires au niveau métier.

6. N'inclut que ceux qui occupent un poste pour une période de 12 mois.



Tableau 2
Grades, selon le niveau et le sexe du diplômé, 1998 à 2000

	Baccalauréat et premier grade professionnel			Maîtrise			Doctorat		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nombre								
Canada									
1998	51 268	73 593	124 861	10 514	11 512	22 026	2 540	1 436	3 976
1999 ^e	51 803	75 321	127 124	11 254	11 954	23 208	2 427	1 551	3 978
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador									
1998	926	1 281	2 207	134	155	289	21	8	29
1999 ^e	923	1 388	2 311	156	197	353	39	8	47
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Île-du-Prince-Édouard									
1998	122	263	385	1	2	3	0	0	0
1999 ^e	122	263	385	1	2	3	0	0	0
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nouvelle-Écosse									
1998	2 440	3 639	6 079	398	496	894	54	33	87
1999 ^e	2 680	3 755	6 435	554	591	1 145	62	34	96
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nouveau-Brunswick									
1998	1 380	1 930	3 310	166	200	366	19	8	27
1999 ^e	1 413	1 931	3 344	168	198	366	19	8	27
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Québec									
1998	11 409	16 021	27 430	3 256	3 513	6 769	759	413	1 172
1999 ^e	11 560	16 633	28 193	3 327	3 532	6 859	717	453	1 170
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Ontario									
1998	21 859	32 171	54 030	4 277	4 568	8 845	981	566	1 547
1999 ^e	21 510	32 115	53 625	4 600	4 690	9 290	897	674	1 571
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Manitoba									
1998	2 021	2 752	4 773	241	286	527	72	35	107
1999 ^e	1 928	2 865	4 613	238	272	510	55	34	89
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Saskatchewan									
1998	1 667	2 316	3 983	266	241	507	64	25	89
1999 ^e	1 706	2 501	4 207	259	227	486	68	21	89
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Alberta									
1998	4 495	6 276	10 771	704	874	1 578	254	165	419
1999 ^e	4 677	6 593	11 270	770	937	1 707	255	134	389
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie-Britannique									
1998	4 949	6 944	11 893	1 071	1 177	2 248	316	183	499
1999 ^e	5 284	7 457	12 741	1 181	1 308	2 489	315	185	500
2000	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Yukon									
1998	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1999 ^e	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2000	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest									
1998	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1999 ^e	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2000	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Nunavut									
1998	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1999 ^e	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2000	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Notes :

.. Nombres indisponibles.

... N'ayant pas lieu de figurer



Tableau 3
Dépenses au chapitre de l'enseignement, selon la provenance directe de fonds,
1998-1999 à 2000-2001

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ¹	Sources non gouvernementales (privées)
	\$ en milliers				
Canada					
1998-1999	65 300 452	10 834 529	36 447 218	6 839 269	11 179 436
1999-2000 ^p	67 748 838	10 799 990	39 554 877	5 567 624	11 826 347
2000-2001 ^c	66 500 212	10 709 356	38 418 850	5 568 454	11 803 552
Terre-Neuve-et-Labrador					
1998-1999	1 215 165	582	761 671	300 917	151 995
1999-2000 ^p	1 116 421	96	807 046	149 065	160 214
2000-2001 ^c	1 192 210	0	789 608	223 966	178 636
Île-du-Prince-Édouard					
1998-1999	274 864	0	183 426	51 319	40 119
1999-2000 ^p	267 798	0	187 693	31 314	48 791
2000-2001 ^c	257 795	0	183 648	31 720	42 427
Nouvelle-Écosse					
1998-1999	1 910 441	144 184	1 132 739	284 863	348 655
1999-2000 ^p	1 963 564	147 637	1 244 087	172 380	399 460
2000-2001 ^c	1 869 183	150 063	1 129 113	208 881	381 126
Nouveau-Brunswick					
1998-1999	1 523 168	63	1 084 512	236 613	201 980
1999-2000 ^p	1 602 442	33	1 256 321	136 891	209 197
2000-2001 ^c	1 528 970	63	1 148 645	160 087	220 175
Québec					
1998-1999	15 107 328	1 016 013	10 320 482	1 578 463	2 192 370
1999-2000 ^p	15 953 742	1 023 753	11 017 882	1 264 480	2 647 627
2000-2001 ^c	15 977 119	1 034 226	11 301 396	1 256 526	2 384 971
Ontario					
1998-1999	24 737 853	5 955 004	12 490 267	1 837 351	4 455 231
1999-2000 ^p	25 429 775	5 825 349	13 634 061	1 536 515	4 433 850
2000-2001 ^c	24 494 516	5 698 689	12 430 159	1 587 701	4 777 967
Manitoba					
1998-1999	2 595 970	578 906	1 227 233	417 368	372 463
1999-2000 ^p	2 746 232	602 092	1 361 385	405 432	377 323
2000-2001 ^c	2 712 025	610 508	1 334 966	383 472	383 079
Saskatchewan					
1998-1999	2 285 918	566 314	1 009 639	427 040	282 925
1999-2000 ^p	2 419 198	597 316	1 108 972	426 275	286 635
2000-2001 ^c	2 364 346	600 171	1 115 506	385 072	263 597
Alberta					
1998-1999	6 598 331	1 290 282	3 275 722	588 543	1 443 784
1999-2000 ^p	6 918 473	1 301 936	3 515 051	573 038	1 528 448
2000-2001 ^c	6 868 587	1 297 925	3 647 320	516 634	1 406 708
Colombie-Britannique					
1998-1999	8 339 710	1 271 895	4 587 467	816 383	1 663 965
1999-2000 ^p	8 702 285	1 291 416	5 034 406	663 731	1 712 732
2000-2001 ^c	8 664 273	1 307 273	4 919 096	697 031	1 740 873
Yukon					
1998-1999	108 120	350	93 296	5 930	8 544
1999-2000 ^p	122 013	372	100 676	14 481	6 484
2000-2001 ^c	115 511	272	102 931	4 631	7 677

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 3

**Dépenses au chapitre de l'enseignement, selon la provenance directe de fonds,
1998-1999 à 2000-2001 (fin)**

	Total	Gouvernements locaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Gouvernement fédéral ¹	Sources non gouvernemen- tales (privées)
\$ en milliers					
Territoires du Nord-Ouest					
1998-1999	309 547	10 936	280 764	2 373	15 474
1999-2000 ^p	199 885	9 125	164 186	15 263	11 311
2000-2001 ^e	206 653	9 266	184 690	1 101	11 596
Nunavut					
1998-1999	..	..	..	..	..
1999-2000 ^p	143 101	865	123 111	15 891	3 234
2000-2001 ^e	123 424	900	119 321	16	3 187
Autres²					
1998-1999	294 037	0	0	292 106	1 931
1999-2000 ^p	163 909	0	0	162 868	1 041
2000-2001 ^e	125 600	0	12 451	111 616	1 533

Notes :

.. Nombres indisponibles.

1. Ne comprend pas les contributions fédérales aux gouvernements provinciaux pour les programmes de langues officielles dans l'enseignement et d'enseignement postsecondaire selon les accords sur le financement des programmes établis.

2. Comprend les dépenses du Canada au chapitre de l'enseignement dans les pays étrangers et les dépenses non distribuées.



Tableau 4

Dépenses au chapitre de l'enseignement, selon le niveau de scolarité, 1998-1999 à 2000-2001

	Total	Primaire et secondaire ¹	Postsecondaire ²		Total partiel	Formation professionnelle ³
			Collège com- munautaire	Université		
			\$ en milliers			
Canada						
1998–1999	65 300 452	38 709 438	4 781 655	12 863 165	17 644 820	8 946 194
1999–2000 ^p	67 748 838	39 309 437	5 498 494	14 549 042	20 047 536	8 391 865
2000–2001 ^c	66 500 212	39 738 845	4 923 230	13 168 272	18 091 502	8 669 865
Terre-Neuve-et-Labrador						
1998–1999	1 215 165	569 239	30 452	247 572	278 024	367 902
1999–2000 ^p	1 116 421	569 311	34 235	271 663	305 898	241 212
2000–2001 ^c	1 192 210	568 378	50 595	272 164	322 759	301 073
Île-du-Prince-Édouard						
1998–1999	274 864	143 294	21 716	48 744	70 460	61 110
1999–2000 ^p	267 798	142 300	20 983	57 766	78 749	46 749
2000–2001 ^c	257 795	144 889	19 688	51 098	70 786	42 120
Nouvelle-Écosse						
1998–1999	1 910 441	1 026 623	90 995	521 282	612 277	271 541
1999–2000 ^p	1 963 564	1 079 602	102 730	605 836	708 566	175 396
2000–2001 ^c	1 869 183	1 011 208	81 395	563 341	644 736	213 239
Nouveau-Brunswick						
1998–1999	1 523 168	866 406	77 993	321 430	399 423	257 339
1999–2000 ^p	1 602 442	885 933	63 873	340 660	404 533	311 976
2000–2001 ^c	1 528 970	855 157	65 074	354 980	420 054	253 759
Québec						
1998–1999	15 107 328	7 749 354	1 991 201	3 180 805	5 172 006	2 185 968
1999–2000 ^p	15 953 742	8 530 324	2 019 952	3 516 820	5 536 772	1 886 646
2000–2001 ^c	15 977 119	8 713 307	1 968 014	3 022 225	4 990 239	2 273 573
Ontario						
1998–1999	24 737 853	16 191 410	1 349 956	4 727 377	6 077 333	2 469 110
1999–2000 ^p	25 429 775	15 772 989	1 923 195	5 364 152	7 287 347	2 369 439
2000–2001 ^c	24 494 516	15 670 548	1 467 435	4 956 734	6 424 169	2 399 799
Manitoba						
1998–1999	2 595 970	1 690 032	105 007	499 351	604 358	301 580
1999–2000 ^p	2 746 232	1 751 163	135 546	540 347	675 893	319 176
2000–2001 ^c	2 712 025	1 780 009	108 748	544 340	653 088	278 928
Saskatchewan						
1998–1999	2 285 918	1 371 354	61 101	512 092	573 193	341 371
1999–2000 ^p	2 419 198	1 383 442	61 210	591 744	652 954	382 802
2000–2001 ^c	2 364 346	1 409 097	63 438	554 220	617 658	337 591
Alberta						
1998–1999	6 598 331	3 870 968	439 840	1 148 808	1 588 648	1 138 715
1999–2000 ^p	6 918 473	3 891 437	550 141	1 379 784	1 929 925	1 097 111
2000–2001 ^c	6 868 587	4 075 526	458 859	1 199 017	1 657 876	1 135 185
Colombie-Britannique						
1998–1999	8 339 710	4 897 088	562 143	1 570 486	2 132 629	1 309 993
1999–2000 ^p	8 702 285	4 994 429	521 520	1 790 889	2 312 409	1 395 447
2000–2001 ^c	8 664 273	5 183 503	571 491	1 650 153	2 221 644	1 259 126
Yukon						
1998–1999	108 120	76 779	6 767	3 711	10 478	20 863
1999–2000 ^p	122 013	80 401	7 565	3 673	11 238	30 374
2000–2001 ^c	115 511	88 195	7 223	..	7 223	20 093

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 4
Dépenses au chapitre de l'enseignement, selon le niveau, 1998-1999 à 2000-2001 (fin)

	Total	Primaire- secondaire ¹	Postsecondaire ²		Total partiel	Formation professionnelle ³
			Collège com- munautaire	Université		
\$ en milliers						
Territoires du Nord-Ouest						
1998–1999	309 547	208 959	41 078	4 370	45 448	55 140
1999–2000 ^p	199 885	118 166	33 789	4 854	38 643	43 076
2000–2001 ^e	206 653	111 982	48 359	..	48 359	46 312
Nunavut						
1998–1999	..	..	..	..	..	..
1999–2000 ^p	143 101	85 416	20 540	845	21 385	36 300
2000–2001 ^e	123 424	103 518	0	0	0	19 906
Autres⁴						
1998–1999	294 037	47 932	3 406	77 137	80 543	165 562
1999–2000 ^p	163 909	24 524	3 215	80 009	83 224	56 161
2000–2001 ^e	125 600	23 528	12 911	0	12 911	89 161

Notes :

.. Nombres indisponibles.

1. Comprend les écoles publiques et privées. Les dépenses publiques comprennent: (i) les écoles fédérales et les écoles pour les malvoyants et malentendants; (ii) les dépenses des ministères provinciaux et fédéraux au chapitre de l'enseignement primaire et secondaire; (iii) les cours de formation générale offerts dans les pénitenciers fédéraux et dans les maisons de correction provinciales; et (iv) les frais d'administration des ministères.
2. Les dépenses au chapitre de l'enseignement postsecondaire comprennent: (i) les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des universités, des collèges communautaires et autres établissements semblables, de même que les dépenses des programmes postsecondaires des écoles d'infirmières; (ii) l'aide aux étudiants et les bourses d'études; et (iii) les dépenses directes des administrations fédérale et provinciales.
3. Les dépenses au chapitre de formation professionnelle comprennent: (i) la formation financée par Développement des ressources humaines du Canada; (ii) les dépenses fédérales au chapitre des cours de langue; (iii) la formation professionnelle dispensée dans les pénitenciers fédéraux et les maisons de correction provinciales; (iv) divers cours de formation établis par les autorités fédérales et provinciales; et (v) les écoles de métiers privées, les écoles d'art, les écoles de musique, etc.
4. Comprend les dépenses du Canada au chapitre de l'enseignement dans les pays étrangers et les dépenses non distribuées.

Coup d'œil sur l'éducation

La présente section fournit une série d'indicateurs sociaux, économiques et de l'éducation pour le Canada, les provinces et les territoires. Y est présentée une série de statistiques sur les caractéristiques des populations d'élèves et de membres du personnel scolaire, le niveau de scolarité, les dépenses publiques au chapitre de l'éducation, la population active du secteur de l'éducation et les résultats de l'éducation.



Tableau 1
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1986 à 2001

Indicateur ¹	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	en milliers											
Situation sociale												
Population de 0 à 3 ans	1 475,0	1 573,4	1 601,7	1 610,6	1 596,1	1 595,1	1 578,6	1 560,7	1 550,7	1 453,9	1 390,6	1 366,8
Population de 4 à 17 ans	5 204,7	5 395,4	5 437,7	5 484,7	5 536,4	5 620,7	5 691,4	5 754,0	5 795,7	5 725,6	5 723,7	5 723,2
Population de 18 à 24 ans	3 286,3	2 886,1	2 869,2	2 869,6	2 852,0	2 823,4	2 816,8	2 833,0	2 865,4	2 895,9	2 921,2	2 948,7
Population totale	26 203,8	28 120,1	28 542,2	28 940,6	29 248,1	29 562,5	29 963,7	30 358,5	30 747,0	30 553,8	30 769,6	31 081,9
Jeunes immigrants ^f	25,9	61,2	61,2	73,1	68,3	65,9	66,3	70,4	61,2	..	..	..
	%											
Familles monoparentales	18,8	15,3	14,4	14,8	14,9	15,1	14,8	14,9	15,4	15,7	..	..
Situation économique												
PIB : variation réelle annuelle en pourcentage	3,1	-1,8	-0,6	2,2	4,1	2,3	1,5	..	..	..	..	..
IPC : variation annuelle en pourcentage	4,2	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,7	1,7	1,0	1,9	..	..
Taux d'emploi	59,6	59,7	58,4	58,0	58,4	58,8	58,5	59,0	59,7	60,6	..	..
Taux de chômage	9,7	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,7	9,1	8,3	7,6	6,8	7,2
Taux d'emploi des élèves	34,4	38,0	35,1	34,0	34,2	33,3	34,8	32,5 ²	..	..	..	..
Familles sous les seuils de faible revenu :												
Familles biparentales	10,9	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	12,0	..	..	..	..
Familles monoparentales	52,5	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	51,1	..	..	..	..
Effectifs												
	en milliers											
Écoles primaires et secondaires	4 938,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 430,8 ^r	5 414,6	5 386,3	5 369,7 ^r	5 379,9 ^e	5 389,3 ^e	5 385,2 ^e
	%											
Pourcentage dans les écoles privées	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3 ^e	..	..	..

Voir les notes à la fin du tableau.

 **Tableau 1**
Indicateurs de l'éducation, Canada, 1986 à 2001 (fin)

Indicateur ¹	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
en milliers												
Collèges — formation professionnelle, à temps plein ²	238,1	275,9	266,7	306,5	298,8	269,1	261,4	250,0	240,1	..	..	..
Collèges — formation postsecondaire, à temps plein	321,5	349,1	364,6	369,2 ^r	380,0 ^r	391,3 ^r	397,3 ^r	398,6	403,5 ^r	407,0 ^e	..	..
Collèges — formation postsecondaire, à temps partiel ⁴	96,4 ^e	125,7 ^e	106,6 ^e	98,4	90,8	87,7	87,1	91,6	91,4	91,4 ^e	..	..
Universités, à temps plein	475,4	554,0	569,5	574,3	575,7	573,2	573,6	573,1 ^r	580,4	590,7 ^e	..	..
Universités, à temps partiel	287,5	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7	246,0	257,5 ^e	..	..
Éducation et formation des adultes	..	5 504	..	5 842	..	..	..	6 069	..	..	..	..
%												
Taux de participation	..	27	..	28	..	..	..	26	..	..	..	..
Diplômés	en milliers											
Écoles secondaires ⁵	..	260,7	272,9	281,4	280,4	301,7 ^r	304,5 ^r	307,8 ^r	310,6	316,8	..	..
Collèges — formation professionnelle ⁶	145,0	159,7	158,8	163,9	151,1	144,2	141,5 ^e	138,7 ^e	..	..	..	..
Collèges — formation postsecondaire	82,4	83,8	85,9	92,5	95,3	97,2	101,0	105,0	113,1	..	..	..
Universités — baccalauréat	101,7	114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8	124,9	127,1 ^e	..	..
Universités — maîtrise	15,9	18,0	19,4	20,8	21,3	21,4	21,6	21,3	22,0	23,2 ^e	..	..
Universités — doctorat	2,2	2,9	3,1	3,4 ^e	3,6	3,7	3,9	4,0	4,0	4,0 ^e	..	..
Personnel scolaire à temps plein												
Écoles primaires et secondaires	269,9	302,6	301,8	295,4	295,7	298,7	294,4	296,9 ^r	303,3	301,8 ^e	304,2	305,7
Collèges — formation postsecondaire, professionnelle	30,6 ⁷	31,7 ⁷	31,8 ⁷	32,2 ⁷	31,0 ⁷	30,9 ⁷	31,5	31,0	32,1 ^e	..	..	..
Universités	35,4	36,8	37,3	36,9	36,4	36,0	34,6	33,7	33,8 ^e	..	..	..
rapport												
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires	16,5	15,5	15,7 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,3 ^e	16,4 ^e	15,9 ^e	..	..
Dépenses au chapitre de l'éducation	millions de dollars											
Enseignement primaire et secondaire	22 968,0	33 444,9	34 774,5	35 582,3	35 936,0	36 425,3	36 804,8	37 163,6	38 709,4	39 309,4 ^p	39 738,9 ^e	..
Formation professionnelle	3 275,1	4 573,8	5 380,9	5 631,2	6 559,0	6 185,2	5 301,8	7 953,4	8 946,2	8 391,9 ^p	8 669,9 ^e	..
Enseignement collégial	2 999,0	3 870,7	4 075,3	4 105,9	4 207,1	4 531,8	4 477,9	4 689,5	4 781,7	5 498,5 ^p	4 923,2 ^e	..
Enseignement universitaire	7 368,7	11 254,8	11 569,8	11 736,8	11 857,9	11 802,0	11 600,7	12 220,3	12 863,2	14 549,0 ^p	13 168,3 ^e	..
Dépenses totales au chapitre de l'éducation	36 610,8	53 144,2	55 800,5	57 056,2	58 560,0	58 944,3	58 185,2	62 026,7	65 300,4	67 748,9 ^p	66 500,2 ^e	..
%												
En pourcentage du PIB	7,3	7,9	8,0 ^r	7,9 ^r	7,7 ^r	7,3 ^r	7,0 ^r	7,1 ^r	7,1 ^r	..	..	..

Notes :

.. Nombres indisponibles.

^r Nombres rectifiés.

^e Nombres estimés.

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.

2. Le chiffre donné est celui du mois d'avril 1997.

3. Les effectifs ont tous été déclarés comme des effectifs à temps plein en fonction d'un programme d'une « journée entière », même si la durée des programmes était comprise entre 1 et 48 semaines.

4. Exclut l'effectif des programmes de formation continue qui était auparavant inclus.

5. Source : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (Ne comprend pas les adultes du Québec ni les équivalences de l'Ontario et de l'Alberta.)

6. Les programmes menant à l'obtention d'un diplôme sont généralement d'une durée de deux à trois ans. Par contraste, la majorité des programmes de formation professionnelle sont des programmes courts ou de simples cours qui peuvent ne s'étendre que sur quelques semaines. Une personne qui termine avec succès ce type de programme ou de cours est considérée comme une personne ayant terminé le programme et non comme un diplômé. Ces personnes ne comprennent pas celles inscrites aux programmes à temps partiel.

7. Les chiffres ont été révisés pour inclure dans le total les enseignants des programmes de formation professionnelle.



Tableau 2
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

Indicateur ¹	Canada	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	%						
Situation sociale et économique							
Niveau de scolarité ² , 2001 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	24,4	35,7	30,9	27,4	30,6	31,4	21,5
Études secondaires terminées	19,6	15,0	15,3	13,6	19,4	15,7	21,7
Études postsecondaires partielles	7,0	4,8	6,4	7,1	5,2	5,6	6,8
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	48,9	44,6	47,4	51,9	44,8	47,2	50,0
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 2001 :							
Total	66,3	58,7	67,5	62,1	61,8	63,8	67,6
Pas de diplôme d'études secondaires	38,8	33,7	46,4	35,2	37,0	37,0	39,0
Études secondaires terminées	69,1	60,8	77,0	66,4	69,0	70,9	68,3
Études postsecondaires partielles	69,9	64,2	74,1	65,1	65,3	67,5	71,1
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,3	77,4	77,4	74,7	75,3	78,8	79,2
Taux de chômage, 2001	6,1	14,5	10,9	8,1	10,0	7,8	5,1
Coûts							
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995							
	7,0	9,9	7,6	7,6	7,4	7,6	6,8
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995							
	13,6	16,9	10,8	9,7	11,2	13,8	14,2
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1998-1999							
	15,9 ^e	14,5	16,6	16,5	16,9	14,4	16,4
Résultats de l'éducation							
Taux de diplomation au secondaire, 1999							
	76,7	79,5	81,3	80,4	84,8	84,2 ^{3,4}	77,3 ⁵
Taux de diplomation à l'université, 1998-1999							
	35,0	32,2	21,8	53,5	33,7	41,7	36,8
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 2001 :							
Pas de diplôme d'études secondaires	10,1	27,6	20,0	11,7	19,6	13,0	6,9
Études secondaires terminées	5,8	14,3	13,1	8,1	9,6	7,5	5,2
Études postsecondaires partielles	6,7	14,4	11,6	8,7	9,2	9,5	5,6
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	5,1	10,0	6,6	7,1	7,0	6,1	4,7

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 2
Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires (fin)

Indicateur ¹	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	%					
Situation sociale et économique						
Niveau de scolarité ² , 2001 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	27,8	28,6	19,3	18,5	..	..
Études secondaires terminées	21,0	20,6	19,2	22,5	..	..
Études postsecondaires partielles	6,6	7,0	9,1	9,8	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	44,6	43,9	52,3	49,2	..	..
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 2001:						
Total	67,2	66,0	72,7	64,8	..	..
Pas de diplôme d'études secondaires	42,1	40,3	47,1	38,2	..	..
Études secondaires terminées	74,0	74,5	75,5	63,8	..	..
Études postsecondaires partielles	75,7	73,0	75,0	66,9	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	78,5	77,7	80,8	74,7	..	..
Taux de chômage, 2001	3,9	4,5	3,6	6,6	..	..
Coûts						
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995	7,8	7,4	5,4	6,5	11,3	16,6
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995	12,9	13,8	13,2	12,2	10,4	12,0
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1998-1999	15,6	16,2	16,8	16,9	12,7	13,5 ^e
Résultats de l'éducation						
Taux de diplomation au secondaire, 1999	74,3	75,0	63,3	73,4	60,4	40,1 ⁶
Taux de diplomation à l'université, 1998-1999	31,5	33,1	25,2	24,6	..	..
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 2001 :						
Pas de diplôme d'études secondaires	6,3	7,7	5,2	11,5	..	..
Études secondaires terminées	3,2	3,9	3,4	6,5	..	..
Études postsecondaires partielles	4,2	6,4	4,1	7,3	..	..
Certificat d'études postsecondaires, diplôme ou grade universitaire	3,4	3,5	3,2	5,5	..	..

Notes :

.. Nombres indisponibles.

^r Nombres rectifiés.

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 2.

2. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

3. Depuis 1995, les données des diplômés du Québec des programmes de jour réguliers comprennent les personnes de plus de 20 ans qui ont terminé un programme de jour régulier.

4. Les diplômés du Québec ne comprennent pas ceux de la formation professionnelle.

5. Exclut les adultes de l'Ontario ayant des cours du soir et des cours par correspondance.

6. Comprend les diplômés du Nunavut.

Définitions

Indicateurs de l'éducation, Canada

Tableau 1.

L'année fait référence (1) au mois de juillet d'une année donnée pour la population; (2) à l'année scolaire débutant en septembre d'une année donnée pour l'effectif et le personnel; (3) au printemps ou à l'été de l'année où le diplôme a été décerné pour le nombre de diplômés; (4) à l'exercice commençant en avril d'une année donnée pour les dépenses.

1. Jeunes immigrants

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans qui sont, ou ont été, des immigrants ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement est une personne qui n'est pas citoyen canadien de naissance, mais qui a obtenu des autorités canadiennes en matière d'immigration le droit d'établir sa résidence permanente au pays.

2. Familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales exprimé en pourcentage du nombre total de familles avec enfants. Par parent seul, on entend une mère ou un père, sans époux ou épouse ni conjoint ou conjointe en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié(e). Sources : 1971 à 1986 : Statistique Canada, *Les familles monoparentales au Canada*, produit n° 89-522-XPF au catalogue; 1991 jusqu'à présent : Division des données régionales et administratives.

3. Produit intérieur brut (PIB)

Valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des frontières du Canada sans égard à la propriété des facteurs de production. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante, et peut être évalué au coût des facteurs ou aux prix du marché. Source : Statistique Canada, Division des mesures et de l'analyse des industries.

4. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'évolution des prix à la consommation. Il se définit comme une mesure des variations de prix obtenue par comparaison dans le temps du coût d'un panier de produits donnés. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

5. Taux d'emploi

Le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus à l'exception des personnes vivant dans des établissements. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

6. Taux de chômage

Le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

7. Taux d'emploi des élèves

Le nombre de personnes de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et qui ont un emploi durant l'année civile (sauf durant la période de mai à août), exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves à temps plein de 15 à 24 ans.

8. Familles sous les seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu sont des mesures relatives de la suffisance du revenu des familles. On estime qu'une famille qui gagne moins qu'une demie de la médiane du revenu de l'unité familiale ajusté est dans une situation financière difficile. La série de seuils de faible revenu est rajustée en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille. Source : Statistique Canada, *Personnes à faible revenu, 1980 à 1995*, produit n° 13-569-XPB/XIB au catalogue, décembre 1996.

9. Taux de participation à la formation continue

Le nombre de personnes de 17 ans et plus inscrites à la formation continue ou à des activités de formation exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population de 17 ans et plus. Ce taux ne comprend pas les élèves réguliers à temps plein qui poursuivent leur formation scolaire initiale.

10. Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires

Effectif en équivalents temps plein (effectif de la 1^{re} à la 12^e année [y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario] et des programmes à progrès continu, effectif de l'enseignement préscolaire dans les provinces où la fréquentation est à temps plein et la moitié de l'effectif du préscolaire dans les autres provinces) divisé par l'ensemble du personnel scolaire en équivalents temps plein.

11. Dépenses au chapitre de l'éducation

Ces dépenses comprennent les dépenses des administrations publiques et de tous les établissements offrant un enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que les dépenses associées aux programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles privées et publiques de formation professionnelle et dans les collèges communautaires.

Indicateurs de l'éducation, provinces et territoires

Tableau 2.

Les méthodes ayant servi au calcul des indicateurs du tableau 2 peuvent être différentes de celles utilisées pour les autres tableaux statistiques de la section.

12. Niveau de scolarité et taux d'activité

Il s'agit de la population de 25 ans et plus. Source : Statistique Canada, Division de la statistique du travail.

13. Taux de diplomation à l'école secondaire

Source : *L'éducation au Canada, 2000*, n° 81-229-XPB au catalogue, Centre de la statistique de l'éducation, 2001.

14. Taux de diplomation à l'université

Il s'agit du nombre de grades de premier cycle décernés en pourcentage de la population âgée de 22 ans.

15. Taux de chômage selon le niveau de scolarité

Il s'agit du nombre de chômeurs ayant atteint un certain niveau de scolarité en pourcentage de la population active ayant atteint le même niveau de scolarité. La population est celle de 25 ans et plus. Le second cycle du secondaire comprend la dernière année d'études secondaires.

RTE

Dans les

numéros à venir

Les articles suivants devraient paraître dans les prochains numéros de la *Revue trimestrielle de l'éducation* :

Technologies de l'information et apprentissage : les jeunes y ont-ils accès?

Fondé sur des données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, cet article porte sur des aspects relatifs à l'accès et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) : dans quelle mesure les jeunes Canadiens ont accès aux TIC et les utilisent, comment cet accès aux TIC et leur utilisation par les jeunes Canadiens se comparent à la situation des enfants dans d'autres pays de l'OCDE, et quelle est la relation entre l'accès aux TIC et leur utilisation, d'une part, et le sexe de l'élève, le pays de naissance de l'enfant (Canada ou ailleurs), la province où il vit, l'école qu'il fréquente et son niveau socio-économique.

Frais de scolarité pour l'obtention d'une maîtrise

Le coût immédiat pour les Canadiens qui sont inscrits à un programme de maîtrise pour une année entière dans une université canadienne est estimé selon les provinces, les domaines d'études et le sexe. Les données proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés, de même que des données sur les frais de scolarité et les frais additionnels, les livres, le logement et les repas, et la perte de revenus de l'étudiant pendant sa période d'études.

Résultats scolaires des enfants d'immigrants

Cette étude a été réalisée avec des données de l'Enquête longitudinale nationale de Statistique Canada sur les enfants et les jeunes pour analyser les résultats scolaires des enfants d'immigrants dans le système scolaire canadien, le groupe de comparaison étant composé des enfants nés de parents canadiens. Cette analyse sert à repérer les enfants à risque et à évaluer les résultats passés de la politique canadienne d'immigration dans le choix des immigrants dont les familles réussiront au Canada.

RTE

Cet index contient, par domaine principal, la liste de tous les rapports analytiques parus dans la Revue trimestrielle de l'éducation. Des descriptions d'enquêtes sur l'éducation ainsi que d'enquêtes liées à l'éducation menées par Statistique Canada, les gouvernements provinciaux et les établissements sont incluses.

Étudiants

Hausse des effectifs universitaires : accès accru ou plus grande persévérance?

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Évolution des effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et des programmes de formation préparatoire, 1983-84 à 1990-91

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Deux décennies de changements : Effectifs de l'enseignement postsecondaire collégial, 1971 à 1991

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances des effectifs universitaires

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Élèves étrangers au Canada

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Diplômés

Prédire l'abandon scolaire ou l'obtention du diplôme

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Attitudes des diplômés du baccalauréat envers leur programme

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Enquête sur les effectifs et les diplômés des collèges et des établissements d'enseignement postsecondaire analogues

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Taux d'obtention de diplôme et nombre d'années avant l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat au Canada

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Lien entre les études des diplômés de l'enseignement postsecondaire et leur emploi

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

La promotion de 1990 second regard : Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990

Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

Qui sont les jeunes non-répondants? Une analyse des non-répondants à l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Facteurs déterminants du décrochage dans les universités et les collèges communautaires

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études

Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires

Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Transition école-travail : perspective sur les diplômés des arts et de la culture

Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

Personnel enseignant

Les enseignants à temps partiel dans les universités canadiennes, un groupe en croissance

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Revenu d'emploi des enseignants du primaire et du secondaire et des travailleurs d'autres professions retenues

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Données démographiques sur le corps professoral, les coûts et le renouvellement de l'effectif

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants?

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes

Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

Charge de travail et stress chez les enseignants de la Colombie-Britannique

Vol. 8, n° 3 (juin 2002)

Finance

Indice des prix de l'enseignement : certains intrants, enseignement élémentaire et secondaire

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Le Canada investit-il suffisamment dans l'éducation? Un aperçu de la structure des coûts en éducation au Canada

Vol. 1, n° 4 (avril 1994)

Les coûts de transport scolaire

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation au Canada

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Le financement des écoles publiques : les 25 dernières années

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Mobilité et transition

Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Mesure des résultats de l'enseignement du point de vue des connaissances, des compétences et des valeurs

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Modèles des mouvements interprovinciaux d'étudiants

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Les différents itinéraires des étudiants de premier cycle en Ontario

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale

Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

L'éducation : Un trésor est caché dedans

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Cent ans d'éducation scolaire

Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

Transition de l'école au travail : ce qui motive les diplômés à changer d'emploi?

Vol. 7, n° 4 (septembre 2001)

Accessibilité

La hausse des frais de scolarité : comment joindre les deux bouts?

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Effectifs universitaires et droits de scolarité

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Emprunts des diplômés des études postsecondaires

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Éducation et formation liées à l'emploi — qui y a accès?

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage?

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires

Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les femmes en génie : le chaînon manquant de l'économie du savoir au Canada

Vol. 7, n° 3 (mai 2001)

L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires

Vol. 8, n° 3 (juin 2002)

Réussite scolaire et connaissances

Connaissances en informatique — une exigence de plus en plus répandue

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Le niveau de scolarité : la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences : rapport du Canada, 8^e année

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents

Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Profil des écoles de l'ELNEJ

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

La réussite scolaire au début de l'adolescence : les attitudes à l'égard de l'école sont-elles déterminantes?

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Quelle est l'incidence des familles sur le succès scolaire des enfants?

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Les quartiers aisés et la maturité scolaire

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

La diversité en classe : les caractéristiques des élèves du primaire qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Le vécu scolaire des enfants : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Intervention parentale et rendement scolaire des enfants d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Troisième étude internationale de mathématiques et des sciences : rapport du Canada

Vol. 7, n° 4 (septembre 2001)

Facteurs qui influent sur le rendement des élèves de 3^e année en Ontario : une analyse à niveaux multiples

Vol. 7, n° 4 (septembre 2001)

Facteurs déterminants des compétences en sciences et technologie : aperçu de l'étude

Vol. 8, n° 1 (décembre 2001)

Compétences en sciences et technologie : participation et rendement au primaire et au secondaire

Vol. 8, n° 1 (décembre 2001)

Compétences en sciences et technologie : participation et rendement à l'université et sur le marché du travail

Vol. 8, n° 1 (décembre 2001)

Le marché du travail

Le retour aux études à temps plein

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances de l'emploi dans le secteur de l'éducation

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Gains et situation vis-à-vis de l'activité des diplômés de 1990

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les abeilles ouvrières : avantages des programmes coopératifs au chapitre des études et de l'emploi

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

L'association travail-études chez les jeunes

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

La dynamique du marché du travail dans la profession d'enseignant

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

L'emploi des jeunes : une leçon sur son recul

Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

Les nouvelles embauches et les cessations d'emploi permanentes

Vol. 7, n° 2 (février 2001)

Les diplômés en sciences humaines et sociales et le marché du travail

Vol. 8, n° 2 (mars 2002)

Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des universités et des collèges canadiens

Vol. 8, n° 3 (juin 2002)

Formation

La formation professionnelle chez les chômeurs

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Aperçu de la formation professionnelle au niveau des métiers et de la formation préparatoire au Canada

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Les femmes et les programmes d'apprentissage enregistrés

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Enquête sur les écoles privées de formation professionnelle au Canada, 1992

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Changements dans les caractéristiques socioéconomiques de la population et participation aux activités de formation

Vol. 7, n° 4 (septembre 2001)

Acquisition de compétences en informatique

Vol. 8, n° 2 (mars 2002)

La formation des adultes au Canada : instantanés des années 1990

Vol. 8, n° 2 (mars 2002)

Enseignement privé, à distance et à la maison

Écoles primaires et secondaires privées

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Étudier à distance, une idée qui fait son chemin

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les écoles privées de formation professionnelle au Canada

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Profil de l'enseignement à domicile par les parents au Canada

Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

L'enseignement à distance : Réduire les obstacles

Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Indicateurs

Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

À la recherche d'indicateurs de l'enseignement

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Participation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Canada : un regard sur les indicateurs

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Enquêtes et sources de données

Un aperçu des sources de données sur l'enseignement primaire et secondaire

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Aperçu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Formation continue : une définition pratique

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Enquête sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Aperçu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

La composante éducation de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

Après le secondaire... Premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-95 : premiers résultats de la composante scolaire

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)